

91GS/Admin-03/Fr
Original : anglais
Mai 2024

**Rapport des réunions des Commissions régionales
organisées dans le cadre de la 91e Session générale**

[Document de travail administratif]



Table des matière

1. Rapport de la réunion de la Commission régionale pour l’Afrique	4
2. Rapport de la réunion de la Commission régionale pour les Ameriques	15
3. Rapport de la réunion de la Commission régionale pour l’Asie et le Pacifique	26
4. Rapport de la réunion de la Commission régionale pour l’Europe	36
5. Rapport de la réunion de la Commission régionale pour le Moyen Orient	47

91GS/Admin-03/Fr
Original : anglais
Mai 2024

**Rapport de la réunion de la
Commission Régionale pour l'Afrique**

[Document de travail administratif]



Session 1 (virtuel)

1. La Commission régionale pour l'Afrique s'est réunie en visioconférence le 21 mai 2024 à 13h00 CEST. La réunion a rassemblé 84 participants, dont des Délégués de 29 Membres de la Commission, 5 observateurs, ainsi que des représentants de 16 organisations internationales et régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Congo (Rép. du ~), Congo (Rép. Dém. du ~), Côte d'Ivoire, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Gabon, Ghana, Guinée Bissau, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Togo et Tunisie.

Observateurs : Coalition des organisations africaines pour le bien-être animal (CAAWO), Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILLS), ReAct Africa

Organisations internationales/régionales : Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA), Union africaine – Centre panafricain des vaccins vétérinaires (UA-PANVAC), Alliance mondiale pour les médicaments vétérinaires pour le bétail (GALVmed), Commission économique pour le bétail, la viande et la pêche (CEBEVIRHA), Commission européenne (CE), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Alliance mondiale pour le contrôle de la rage (GARC), Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (ICIPE), Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Banque Mondiale (BM), Organisation mondiale de la santé (OMS).

2. La réunion était présidée par le Docteur Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République démocratique du Congo, accompagné du Docteur Dr Karim Tounkara, Représentant régional pour l'Afrique.

Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA

4. Le Docteur François Caya, Chef de cabinet de l'OMSA, a présenté M. Eelco Szabo consultant en droit et en gouvernance, appartenant au consortium mandaté par l'OMSA pour mener à bien ce qui est communément appelé la revue externe des Textes fondamentaux.
5. M. Szabo s'est appuyé sur son expérience approfondie des cadres juridiques et de gouvernance au sein de diverses organisations internationales pour présenter l'analyse et la revue approfondies des structures et processus de gouvernance de l'Organisation, figurant dans le document de travail de la Session générale 91GS/Adm-13 intitulé « [Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA](#) ». Cet examen externe a été mené sur une période de neuf mois et a permis de passer méticuleusement en revue le traité fondateur, les Textes fondamentaux et de nombreuses résolutions. Des entretiens et des ateliers ont également été conduits avec les membres des organes de gouvernance de l'OMSA et du personnel concerné, y compris le Conseil. Cette approche globale a permis de comprendre les cadres opérationnels passés et actuels et d'identifier les domaines susceptibles d'être améliorés sur le plan de la gouvernance institutionnelle, technique et financière.

6. M. Szabo a ensuite fourni une synthèse des différents domaines prioritaires détaillés dans le rapport et a donné plusieurs exemples pertinents et concrets. Chaque domaine a fait l'objet d'une analyse afin de recommander des améliorations susceptibles de renforcer l'efficacité et l'efficacités des structures de gouvernance de l'OMSA. Ainsi, dans un souci de clarté et d'élimination des redondances, les rôles et responsabilités des organes de gouvernance de l'OMSA pourraient être révisés dans le cadre de la gouvernance institutionnelle en question, tandis que la gouvernance technique pourrait être axée sur la formalisation des procédures d'établissement des normes afin d'en garantir la transparence et la responsabilisation.
7. Sa présentation a par ailleurs mis en avant les prochaines étapes du processus de revue de la gouvernance : lors de la Session générale, l'Assemblée aura l'opportunité d'explorer la pérennité de la gouvernance actuelle de l'OMSA à travers les scénarios futurs qui seront explorés au cours du Forum « L'OMSA est-elle prête pour l'avenir ? ». M. Szabo a enfin souligné l'importance d'aligner les structures de gouvernance de l'OMSA sur ses besoins actuels et futurs, suggérant que des révisions des Textes fondamentaux et d'autres documents de gouvernance pourraient être nécessaires pour répondre, de manière dynamique, aux défis de la gouvernance de la santé animale dans le monde. Comme le suggère le projet de résolution n° 12 « Révision des Textes fondamentaux de l'OMSA », un effort collectif serait attendu de la part de tous les Membres pour amorcer des discussions fructueuses et prendre des décisions éclairées sur les changements proposés, dans l'optique d'obtenir un cadre de gouvernance solide, transparent et permettant à l'Organisation d'atteindre ses objectifs en toute efficacité.

Confirmation du lieu et préparation de la 26e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra en février 2025

8. Le Docteur Alemayehu Mekonnen Anbessie, Conseiller principal au Cabinet du ministre d'État chargé de l'élevage et de la pêche - Secteur du développement des ressources, au nom du Docteur Fikru Regassa, Délégué de l'Éthiopie, a réitéré l'offre de son pays d'accueillir la 26e Conférence de la Commission régionale pour l'Afrique en février 2025.
9. Il a retracé brièvement les précédentes conférences de la Commission régionale et a rappelé aux Membres que lors de la dernière conférence tenue à Gaborone, au Botswana, l'Éthiopie avait manifesté son intérêt pour accueillir la prochaine réunion de la Commission régionale lors de la dernière conférence organisée à Gaborone, au Botswana.
10. Le Docteur Alemayehu a indiqué que l'Éthiopie a depuis mis en place un comité national d'organisation composé d'un comité de pilotage de haut niveau, d'un comité de coordination conjoint et de six comités techniques afin de garantir le succès de cet événement.
11. Il a brièvement présenté les diverses dispositions prises par l'Éthiopie pour commencer à organiser la conférence, notamment le lieu éventuel pour l'événement. Le Docteur Alemayehu a assuré les participants que l'ensemble des détails leur seraient communiqués en temps voulu.

Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26e Conférence de la Commission régionale

12. À la suite d'une consultation par sondage Zoom, la Commission régionale a choisi le Thème technique II suivant (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26e Conférence de la Commission régionale.

« Services vétérinaire et sécurité alimentaire : défis et perspectives pour le développement de politiques dans un contexte d'unification des marchés à l'échelle du continent »

Sélection de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique et technique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique)

13. La Commission régionale a choisi comme ci-dessous les trois sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens :
1. Les politiques de santé animale comme outil principal permettant de développer des capacités des Services vétérinaires
 2. Faune sauvage : quelles compétences pour les Services vétérinaires ?
 3. Perspectives de renforcement des capacités pour le rôle des Services vétérinaires en matière de promotion de la sécurité alimentaire .

Forum africain des PPP dans le domaine vétérinaire

14. Le Docteur Rahul Srivastava, Chef de projet Partenariats public-privé de l'OMSA, a brièvement présenté un aperçu du Forum africain des PPP dans le domaine vétérinaire.
15. Il a évoqué les nouveaux cadres politiques et financiers qui, sur l'ensemble du continent, plaident en faveur du rôle essentiel des PPP dans le domaine vétérinaire. Il a également souligné les difficultés rencontrées pour visualiser le potentiel des PPP dans le domaine vétérinaire aux niveaux national, régional et continental, en raison d'un manque de compréhension et de l'absence de plateforme commune aux parties prenantes. Malgré l'initiative de l'OMSA visant à développer une base de données sur les PPP, il existe néanmoins un besoin de comprendre les activités de PPP en cours et le potentiel de développement des PPP à différents niveaux.
16. C'est pourquoi, conscients du potentiel d'une telle plateforme, l'OMSA et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) ont conceptualisé le Forum africain des partenariats public-privé dans le domaine vétérinaire (AF3P). Ce dernier vise à créer une plateforme à l'échelle du continent pour favoriser le dialogue, partager des solutions innovantes et promouvoir des pratiques durables en partenariat avec les acteurs publics et privés dans le domaine vétérinaire, ce qui profitera à l'ensemble du secteur.
17. Le Docteur Srivastava a annoncé aux participants que le forum sera officiellement lancé lors de la Conférence continentale de l'OMSA, le 28 novembre 2024. Il a invité les Membres participant à la 91e Session générale à Paris à participer à l'événement dédié aux PPP, qui aura lieu le 30 mai de 13h à 14h dans la salle 251 de la Maison de la Chimie, à Paris, France.

***Vers une main-d'œuvre vétérinaire plus résiliente pour l'Afrique
(Conférence continentale 2024)***

18. Le Docteur Laibané Dieudonné Dahourou, Chargé de programme, OMSA, a évoqué la prochaine Conférence sur la main d'œuvre vétérinaire qui se tiendra à Nairobi, au Kenya, du 26 au 28 novembre 2024.
19. Il a indiqué que la Conférence de 2024 visait à partager les meilleures pratiques en matière d'amélioration de la santé humaine et animale dans le cadre du développement de la main-d'œuvre. Des informations générales sur la conférence sont disponibles sur le site web. On attend plus de 200 participants, parmi lesquels des autorités vétérinaires, des professionnels vétérinaires, des paraprofessionnels, des associations et des universitaires.
20. Le Docteur Dahourou a expliqué que la conférence organiserait des sessions parallèles portant sur divers sujets tels que les PPP, la résistance aux antimicrobiens, Une seule santé, les questions de genre, etc. Les participants pourront choisir les sessions auxquelles ils souhaitent assister.

21. Il a terminé en remerciant l'Agence française de développement (AFD), le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), GALVmed et la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), les principaux bailleurs de fonds de la conférence.

Rapport d'activités dans le cadre du mécanisme GF-TADs en Afrique

22. La Docteure Viola Chemis, Chargée de programme, OMSA, a présenté à la Commission régionale un état des lieux sur les activités dans le cadre du mécanisme GF-TADs dans la région. Parmi celles-ci figurent des réunions du Groupe permanent d'experts (GPE) pour la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la peste porcine africaine (PPA) qui ont abouti à des plans d'action, des réunions sur la feuille de route pour la fièvre aphteuse organisées pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, un atelier d'analyse des risques liés à la fièvre aphteuse par le biais de l'approche PCP (*Progressive Control Pathway*).
23. Pour terminer, la Docteure Chemis a précisé que les activités prévues pour 2024 comprendront une réunion du GPE pour la PPCB qui se tiendra à Lusaka en juillet 2024, une réunion du Comité de pilotage régional en Eswatini, en août 2024, et une réunion du GPE pour la PPA, également en Eswatini, en août 2024.

Programme de travail prévu au Budget 2025 - Prévisions de recettes et Barème des Contributions

24. M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration de l'OMSA, a expliqué les motifs qui sous-tendent la proposition d'augmenter les taux des contributions statutaires de 6,9 % pour l'année 2025.
25. Il a rappelé à la Commission régionale que 1) des discussions relatives à la viabilité financière du Budget général de l'OMSA ont débuté lors de la réunion du Conseil en septembre 2021, tenant compte principalement de l'impact de la numérisation et de l'augmentation du nombre et des types d'activités menées par l'OMSA afin de répondre aux besoins de ses Membres ; 2) une réunion extraordinaire du Conseil, tenue en décembre 2021, a validé la proposition présentée et finalement acceptée par l'Assemblée en 2022, visant à augmenter les contributions statutaires de 30 % au cours de la période 2023-2025, avec l'adoption d'une augmentation de 15 % en 2023 et la prévision d'une augmentation de 7,5 % en 2024 et 2025 ; 3) une note explicative a été partagée avec les Délégués expliquant la raison de l'augmentation proposée en 2022 ; 4) le taux d'inflation élevé et la dégradation de la situation économique ont donné lieu à une demande et à un vote lors de la Session générale de 2023 pour une augmentation de 15 % pour l'année 2024 au lieu des 7,5 % initialement prévus.
26. Le Directeur de l'Administration a ensuite détaillé les facteurs clés pris en compte pour adopter l'évolution des contributions statutaires, à savoir : 1) une gestion et des performances financières solides en 2023, permettant à l'OMSA d'absorber la hausse des coûts ; 2) la confirmation de la baisse du taux d'inflation pour 2024 et 2025, générant un impact favorable de manière temporaire ; 3) le nouveau Règlement financier et l'outil de suivi des engagements s'accompagnant d'une meilleure planification budgétaire et d'une meilleure surveillance financière ; 4) un programme de travail pour l'année 2025, plus transparent et, espérons-le, plus efficace, étayé par 60 indicateurs quantitatifs ; 5) toute demande d'augmentation des contributions devrait également tenir compte de l'« analyse et l'évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA » – voir [91GS/Adm-13](#).
27. M. Pairault a terminé sa présentation en informant qu'à la suite des éléments présentés ci-dessus, le barème des contributions pour 2025 est révisé pour inclure une augmentation de +6,9 % - appliquant uniquement l'IPC total de l'OCDE de la période 2023, conformément à la Résolution 15 votée par la Session générale de 2018.

Annnonce de la Directrice générale concernant la nomination d'un nouveau Représentant sous-régional pour l'Afrique de l'Est

28. La Docteure Monique Eloit, Directrice générale de l'OMSA, a informé la Commission régionale que, suite à la cessation des fonctions du Docteur Samuel Wakhusama, elle avait décidé de nommer le Docteur Neo Mapitse au poste de Représentant sous-régional pour l'Afrique de l'Est à compter du 1er septembre 2024.
29. La Docteure Eloit a expliqué avoir pris sa décision sur la base de l'ancienneté du Docteur Mapitse, et notamment de sa connaissance approfondie de la région Afrique quant aux défis, aux besoins et aux attentes des Membres et des partenaires, ainsi que de sa connaissance des activités de l'OMSA, non seulement celles menées par le bureau de Nairobi mais aussi par les autres bureaux, grâce à son poste actuel de Chef du Service des actions régionales. Par ailleurs, elle a souligné que les postes précédemment occupés au sein de l'OMSA par le Docteur Mapitse en tant que Chef du Service des Statuts et Chef adjoint de WAHIAD, deux sujets d'une importance capitale dans le travail de l'OMSA, ainsi que son expérience initiale en tant que Représentant sous-régional pour l'Afrique australe, lui avaient apporté une plus large vision lui permettant de remplir pleinement la fonction de Représentant sous-régional, de répondre aux besoins de nos Membres et de conserver d'étroites relations et une solide coopération avec nos partenaires régionaux, en particulier avec l'UA-BIRA.
30. La Commission régionale a appuyé la décision de la Directrice générale.

Le kiosque des Régions de l'OMSA

31. Madame Nathaly Monsalve, Responsable de la coordination des actions régionales de l'OMSA, du Service des actions régionales (SAR), a communiqué des informations sur les expositions régionales prévues lors de la Session générale et destinées à présenter les principales activités menées par l'OMSA au niveau régional. Elle a invité les Délégués à venir visiter le kiosque et à échanger avec les collègues des Régions.

Session à huit-clos réservée aux Délégués

Élections des Commissions spécialisées

32. La Docteure Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe de l'OMSA pour les normes internationales et la science, a présenté l'ensemble du processus pour l'élection des Commissions spécialisées de l'OMSA, en détaillant le processus de sélection depuis la première étape, y compris l'appel à candidatures, leur évaluation, l'élaboration d'une liste approuvée par le Conseil et le processus final des élections qui se tiendront le mardi 28 mai dans le cadre de la première séance administrative de la Session générale.
33. Elle a souligné l'appel ouvert et l'évaluation concomitante des Nouveaux candidats à l'élection des Commissions spécialisées mais également celle de la performance des membres des Commissions spécialisées actuelles, au moyen d'un processus standardisé basé sur le Cadre de la gestion des performances.
34. Elle a conclu son intervention en rappelant aux Délégués leur rôle à chaque étape du processus d'élection.

Élections : modalités de vote et quorum

35. M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des Affaires juridiques, a brièvement présenté les modalités de vote et a rappelé le quorum et les majorités requis pour les élections.

Proposition de candidatures pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées

36. Le Docteur Honoré N'lamba Mabela a présidé la discussion concernant la proposition des candidatures à présenter à l'Assemblée mondiale pour les élections qui se tiendront le mardi 28 mai.

37. Les Délégués de la Région ont convenu des propositions suivantes :

Conseil :

Dr Roland Xolani Dlamini (Délégué d'Eswatini)

Dr Mbargou Lo (Délégué du Sénégal)

Bureau de la Commission régionale :

Président : Dr Honoré Robert N'lemba Mabela (Délégué du Congo (Rép. Dem. du))

Vice-Président : Dre Anna Rose Ademun Okurut (Déléguée de l'Ouganda)

Vice-Président : Dr Abderrahman El Abrak (Délégué du Maroc)

Secrétaire général : Dr Columba Teru Vakuru (Délégué du Nigeria)

Commissions spécialisées :

La Commission régionale apportera son soutien aux membres actuels de la région dans les différentes Commissions spécialisées comme suit :

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Dr Salah Hammami (Tunisie)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Dr Kevin Christison (Afrique du Sud)

Commission des normes biologiques

Dr Emmanuel Couacy-Hymann (Côte d'Ivoire) (en tant que Président)

Commission scientifique pour les maladies animales

Dr Baptiste Kimbenga Dungu (Afrique du Sud /RD du Congo)

Dr Misheck Mulumba (Zambie)

Clôture

38. La réunion s'est officiellement achevée à 16h00 CEST.

Session 2 (présentiel)

Session à huit-clos réservée aux Délégués

39. La Commission régionale pour l'Afrique s'est réunie en présentiel le 27 mai à 8h30 CEST à la Maison de la Chimie à Paris. La réunion a rassemblé 33 Membres de la Commission :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Centrafricaine (Rép. ~), Congo (Rép. du ~), Congo (Rép. Dém. du ~), Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Gabon, Guinée, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud (Rép. du ~), Tanzanie, Togo, Tunisie, et Zimbabwe.

40. La réunion était présidée par le Docteur Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République démocratique du Congo, accompagné du Docteur Karim Tounkara, Représentant régional pour l'Afrique.

Adoption de l'ordre du jour

41. Le Président de la Commission régionale a invité la Commission à observer une minute de silence en l'honneur de feu le Docteur Joseph Anderson, Délégué du Libéria, et a pris note de la demande adressée à la Région d'envisager des mesures de soutien de la part des Délégués dans de telles situations.
42. L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidatures et les sujets techniques)

43. Le Président de la Commission régionale a résumé les principaux points discutés lors de la réunion virtuelle qui s'est tenue le 15 mai 2024 à 7h00 CEST, permettant ainsi à la Commission régionale de confirmer les principaux points convenus, à savoir le Thème technique proposé pour la prochaine Conférence régionale, les sujets stratégiques proposés pour être abordés par l'OMSA par divers moyens et les candidatures proposées par la Région à présenter à l'Assemblée mondiale pour l'élection du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées.
44. Le Délégué du Togo et membre du Conseil, le Docteur Batawui Komla Batasse, a rappelé à la Commission les travaux en cours sur la révision des Textes fondamentaux et a souligné l'importance pour les Délégués de suivre ces travaux de près et de transmettre leurs contributions.
45. Le Président de la Commission régionale a remercié le Délégué du Togo pour ses contributions et pour la qualité de sa représentation de la Région au sein du Conseil.

Systeme de gestion des incidents de l'OMSA

46. La Docteure Madison Wimmers, Chargée de projet au sein du Service Préparation et Résilience de l'OMSA, a présenté le travail, actuellement en cours, de développement du Système de Gestion des Incidents (SGI) de l'OMSA, visant à améliorer la réponse technique de l'organisation en cas d'incident. Un SGI comprend les stratégies, les procédures et les ressources (y compris en personnel) permettant de gérer efficacement les incidents, en facilitant la communication, le contrôle et la prise de décision pendant les situations d'urgence. Ce système permettra à l'OMSA de répondre plus efficacement aux urgences internationales et régionales, en aidant ses Membres dans le cadre du champ d'action et du mandat de l'organisation. Cette initiative fait suite aux recommandations de la revue après action réalisée à la suite de la pandémie de COVID-19 et a été mandatée par les Membres dans le cadre de [la Résolution sur le Thème technique de la gestion des urgences](#) (Session générale de 2022).
47. Ausvet Ltd a été retenu comme prestataire de services pour le développement de ce SGI. Le Docteur Matthew Stone, de Spade Solutions Ltd, avait également été recruté en tant qu'expert consultant indépendant pour aider l'OMSA à étudier les livrables du SGI. Le développement se déroulera en plusieurs phases : d'abord la définition du périmètre et la conception, puis le développement, la formation et enfin une phase de test au moyen d'un exercice de simulation et le perfectionnement du système. Le SGI devrait être achevé d'ici mai 2025 et faire l'objet d'une présentation aux Membres lors de la Session générale de 2025.

Candidature de la Tunisie pour un Centre collaborateur de l'OMSA sur l'épidémiologie de terrain

48. Le Professeur Malek Zrelli, Conseiller du Ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, au nom de la Déléguée de la Tunisie, a soumis une demande à la Commission régionale afin qu'elle étudie la candidature du Centre national tunisien de veille zoonositaire (CNVZ) comme Centre collaborateur de l'OMSA sur l'épidémiologie de terrain.
49. Il a indiqué que toutes les informations avaient déjà été transmises aux Délégués
50. La proposition a été approuvée à l'unanimité par la Commission régionale.

Clôture

51. La réunion s'est officiellement achevée à 10h00 CEST.

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE**

Session 1 (virtuel)

21 mai 2024

(13:00 – 16:00, heure de Paris)

Ordre du jour prévisionnel

12.45 – 13:00	Inscription et connexion Zoom
13:00 – 13:05	Adoption de l'ordre du jour (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela, Président de la Commission régionale pour l'Afrique et Délégué de la République démocratique du Congo)
13:05 – 13:35	Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA (Dr François Caya, Chef de cabinet, OMSA et M. Eelco Szabo, consultant externe)
13:35 – 13:45	Confirmation du lieu et préparation de la 26e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra en février 2025 (Dr Fikru Regassa Gari, Délégué de l'Ethiopie)
13:45 – 13:55	Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26e Conférence de la Commission régionale (Dr Albertina Shilongo, Vice-présidente de la Commission régionale pour l'Afrique et Déléguée de la Namibie)
13:55 – 14:05	Proposition de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique) (Dr Albertina Shilongo)
14:05 – 14:15	Forum africain des PPP dans le domaine vétérinaire (Dr Rahul Srivastava, Chef de projet Partenariats public-privé)
14:15 – 14:25	Vers une main-d'œuvre vétérinaire plus résiliente pour l'Afrique (Conférence continentale 2024) (Dr Laibané Dieudonné Dahourou, Chargé de programme, OMSA)
14:25 – 14:35	Rapport d'activités dans le cadre du mécanisme GF-TADs en Afrique (Dre Viola Chemis, Chargée de programme, OMSA)
14:35 – 14:45	Programme de travail prévu au Budget, Prévisions de recettes et Barème des Contributions correspondant pour 2025 (M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration, OMSA)
14:45 – 14:55	Annonce par la Directrice-générale concernant la nomination d'un nouveau représentant sous-régional pour l'Afrique de l'Est (Dre Monique Eloit, Directrice-Générale de l'OMSA)

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLEGUÉS

14:55 – 15:10	Élections des Commissions spécialisées (Dre Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe)
15:10 – 15:20	Élections : modalités de vote et quorum (Dr François Caya et M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des affaires juridiques, OMSA)
15:20 – 15:50	Proposition de candidats pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)
15:50	Clôture (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)

Session 2 (présentiel)

Lundi 27 mai 2024
(Maison de la Chimie, Paris)

Ordre du jour prévisionnel

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLÉGUÉS

8:30 – 8:35	Adoption de l'ordre du jour (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela, Délégué de la République démocratique du Congo et Président de la Commission régionale pour l'Afrique)
8:35 – 9:05	Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidats et les sujets techniques) (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)
9:05 – 9:25	Système de gestion des incidents de l'OMSA (Dre Madison Wimmers, Chargée de projet, Service de Préparation et Résilience)
9:25 – 9:45	Candidature de la Tunisie pour un Centre collaborateur de l'OMSA pour l'épidémiologie de terrain (Dre Sana Kacem, Délégué de la Tunisie)
9:45 – 10:00	Clôture (Dr Honoré Robert N'lemba Mabela)

91GS/Admin-03/Fr
Original : espagnol
Mai 2024

**Rapport de la réunion de la Commission régionale
pour les Amériques**

[Document de travail administratif]



Session 1 (virtuel)

1. La Commission régionale pour les Amériques s'est réunie en visioconférence le 15 mai 2024 à 16h00 CEST. La réunion a rassemblé 77 participants, dont des Délégués et des observateurs de 27 Membres de la Commission ainsi que les représentants de 7 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, Dominicaine (Rép. ~), El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Uruguay.

Organisations internationales/régionales : Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA), Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP), Association de l'industrie alimentaire pour animaux d'Amérique latine et des Caraïbes (Feedlatina), Organisation ibéro-américaine des éleveurs de porcs (OIPORC), Centre panaméricain de la fièvre aphteuse et de la santé publique vétérinaire (PANAFTOSA/SPV OPS/OMS), Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et Secrétariat général de la Communauté andine (SG-CAN)

2. La réunion était présidée par la Docteure Ximena Melón, Présidente de la Commission régionale pour les Amériques et Déléguée de l'Argentine, accompagnée du Docteur Luis Osvaldo Barcos, Représentant régional pour les Amériques.

Adoption de l'ordre du jour

3. Il a été proposé de modifier l'ordre du jour afin d'y intégrer un échange portant sur les orientations régionales pour la Session générale de l'OMSA en dernier point de la session ouverte. L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité après intégration des modifications proposées.

Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA

4. Le Docteur François Caya, Chef de cabinet de l'OMSA, a présenté M. Eelco Szabo, consultant en droit et en gouvernance, appartenant au consortium mandaté par l'OMSA pour mener à bien ce qui est communément appelé la revue externe des Textes fondamentaux.
5. M. Szabo s'est appuyé sur son expérience approfondie des cadres juridiques et de gouvernance au sein de diverses organisations internationales pour présenter l'analyse et la revue approfondies des structures et processus de gouvernance de l'Organisation, figurant dans le document de travail de la Session générale [91GS/Adm-13](#) intitulé « Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA ». Cet examen externe a été mené sur une période de neuf mois et a permis de passer méticuleusement en revue le traité fondateur, les Textes fondamentaux et de nombreuses résolutions. Des entretiens et des ateliers ont également été conduits avec les membres des organes de gouvernance de l'OMSA et du personnel concerné, y compris le Conseil. Cette approche globale a permis de comprendre les cadres opérationnels passés et actuels et d'identifier les domaines susceptibles d'être améliorés sur le plan de la gouvernance institutionnelle, technique et financière.
6. M. Szabo a ensuite fourni une synthèse des différents domaines prioritaires détaillés dans le rapport et a donné plusieurs exemples pertinents et concrets. Chaque domaine a fait l'objet

d'une analyse afin de recommander des améliorations susceptibles de renforcer l'efficacité et l'efficacité des structures de gouvernance de l'OMSA. Ainsi, dans un souci de clarté et d'élimination des redondances, les rôles et responsabilités des organes de gouvernance de l'OMSA pourraient être révisés dans le cadre de la gouvernance institutionnelle en question, tandis que la gouvernance technique pourrait être axée sur la formalisation des procédures d'établissement des normes afin d'en garantir la transparence et la responsabilisation.

7. Sa présentation a par ailleurs mis en avant les prochaines étapes du processus de revue de la gouvernance : lors de la Session générale, l'Assemblée aura l'opportunité d'explorer la pérennité de la gouvernance actuelle de l'OMSA à travers les scénarios futurs qui seront explorés au cours du Forum « L'OMSA est-elle prête pour l'avenir ? ». M. Szabo a enfin souligné l'importance d'aligner les structures de gouvernance de l'OMSA sur ses besoins actuels et futurs, suggérant que des révisions des Textes fondamentaux et d'autres documents de gouvernance pourraient être nécessaires pour répondre, de manière dynamique, aux défis de la gouvernance de la santé animale dans le monde. Comme le suggère le projet de résolution n° 12 « Révision des Textes fondamentaux de l'OMSA », un effort collectif serait attendu de la part de tous les Membres pour amorcer des discussions fructueuses et prendre des décisions éclairées sur les changements proposés, dans l'optique d'obtenir un cadre de gouvernance solide, transparent et permettant à l'Organisation d'atteindre ses objectifs en toute efficacité.
8. Après une brève présentation de la résolution n° 12 « Révision des Textes fondamentaux de l'OMSA », laquelle mentionne la création d'un groupe dédié à la gouvernance, l'Argentine a suggéré que les Commissions régionales soient consultées afin d'identifier les membres de ce groupe.

Préparation de la 27e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra du 11 au 15 novembre 2024 à Quito (Équateur)

9. M. Christian Zambrano s'est exprimé au nom de M. Wilson Patricio Almeida Granja, Délégué de l'Équateur, pour confirmer que son pays est fièrement prêt à accueillir cet événement régional majeur et invite tous les Délégués à participer à la Conférence qui se tiendra du 11 au 15 novembre 2024 à Quito, en Équateur.
10. Il a brièvement présenté les diverses dispositions prises par son pays pour commencer à organiser la conférence. Le Docteur Almeida Granja a ensuite communiqué des éléments d'ordre général sur l'événement, assurant les participants que les informations détaillées seraient envoyées en temps voulu.

Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 27e Conférence de la Commission régionale

11. La Commission régionale a choisi le sujet suivant comme thème technique II (sans questionnaire adressé aux Membres) pour inscription à l'ordre du jour de la 27e Conférence de la Commission régionale pour les Amériques :

« La myiase à *Cochliomyia hominivorax* et son impact économique au sein des pays touchés »

Sélection de sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique et technique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique)

12. La Commission régionale a choisi comme ci-dessous les sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens :
 1. « Situation actuelle des produits vétérinaires essentiels »

2. « La brucellose bovine, une zoonose en expansion nécessitant un changement de stratégie »
3. « Conception et mise en œuvre d'une surveillance optimisant l'efficacité et l'efficience de la collecte d'informations »
4. « Continuité de la surveillance / des tests ou du statut sanitaire dans les zones de guerre active ou de troubles civils de grande ampleur »

« Une seule santé » et activités de l'Alliance quadripartite dans la Région

13. La Docteure Maria Eugenia Chimenti, Assistante technique au sein de la Représentation régionale, a transmis des informations sur les activités régionales dans le cadre de l'approche « Une seule santé ». Elle a évoqué les réunions mensuelles de coordination de l'Alliance quadripartite avec les organisations régionales et sous-régionales, initialement organisées pour aborder les activités de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) et désormais axées sur la coordination de nouveaux domaines d'action tels que la RAM, la rage ou l'influenza et les maladies zoonotiques négligées, ainsi que la santé de la faune sauvage et les facteurs environnementaux. Elle a souligné qu'il était nécessaire de parvenir à un accord formel dans la région, mais aussi d'assurer la gouvernance et la disponibilité des ressources.

Projet d'harmonisation des exigences sanitaires et de mise en œuvre d'un protocole commun et d'un certificat sanitaire reposant sur les dispositions du Code pour les animaux terrestres de l'OMSA pour les déplacements temporaires de chevaux de haute performance à statut sanitaire élevé (« chevaux HHP ») en Amérique du Sud.

14. Le Docteur Mauro Meske, Chargé de statut des maladies pour l'OMSA a brièvement expliqué que ce projet vise à faciliter les déplacements temporaires des chevaux HHP dans le cadre de l'accord passé avec la Confédération internationale des sports hippiques (IHSC). Il a passé en revue l'élaboration de documents techniques visant à harmoniser les exigences dans les blocs régionaux du Mercosur et de la Communauté andine, ainsi qu'au Chili. Il a ajouté qu'un exercice de simulation relatif à l'application des documents élaborés a été réalisé. Enfin, il a invité les Délégués à s'impliquer dans l'harmonisation et à soutenir la mise en œuvre des documents dans leurs pays.

Programme de travail prévu au Budget 2025 - Prévisions de recettes et Barème des Contributions

15. M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration de l'OMSA, a expliqué les motifs qui sous-tendent la proposition d'augmenter les taux des contributions statutaires de 6,9 % pour l'année 2025.
16. M. Pairault a rappelé à la Commission régionale que 1) des discussions relatives à la viabilité financière du Budget général de l'OMSA ont débuté lors de la réunion du Conseil en septembre 2021, tenant compte principalement de l'impact de la numérisation et de l'augmentation du nombre et des types d'activités menées par l'OMSA afin de répondre aux besoins de ses Membres ; 2) une réunion extraordinaire du Conseil, tenue en décembre 2021, a validé la proposition présentée et finalement acceptée par l'Assemblée en 2022, visant à augmenter les contributions statutaires de 30 % au cours de la période 2023-2025, avec l'adoption d'une augmentation de 15 % en 2023 et la prévision d'une augmentation de 7,5 % en 2024 et 2025 ; 3) une note explicative a été partagée avec les Délégués expliquant la raison de l'augmentation proposée en 2022 ; 4) le taux d'inflation élevé et la dégradation de la situation économique ont donné lieu à une demande et à un vote lors de la Session générale de 2023 pour une augmentation de 15 % pour l'année 2024 au lieu des 7,5 % initialement prévus.
17. Le Directeur de l'Administration a ensuite détaillé les facteurs clés pris en compte pour adopter l'évolution des contributions statutaires, à savoir : 1) une gestion et des performances financières solides en 2023, permettant à l'OMSA d'absorber la hausse des coûts ; 2) la confirmation de la baisse du taux d'inflation pour 2024 et 2025, générant un impact favorable

de manière temporaire ; 3) le nouveau Règlement financier et l'outil de suivi des engagements s'accompagnant d'une meilleure planification budgétaire et d'une meilleure surveillance financière ; 4) un programme de travail pour l'année 2025, plus transparent et, espérons-le, plus efficace, étayé par 60 indicateurs quantitatifs ; 5) toute demande d'augmentation des contributions devrait également tenir compte de l'« analyse et l'évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA » – voir [91GS/Adm-13](#).

18. M. Pairault a terminé sa présentation en informant que, sur la base des facteurs présentés ci-dessus, le barème des contributions pour 2025 a été révisé pour inclure une augmentation de +6,9 % - appliquant uniquement l'indice total des prix à la consommation (IPC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de la période 2023, conformément à la Résolution 15 de la Session générale de 2018.

Discussion sur des orientations régionales pour la Session générale de l'OMSA

19. La Commission régionale a échangé et s'est accordée sur des positions communes à envoyer ou à présenter pendant la 91e Session générale, au nom des Membres de la Commission régionale pour les Amériques, sur les points suivants :

- Envoi préalable d'une Note à la Directrice générale et intervention en salle pendant la 91e Session générale, demandant plus de transparence dans le processus d'évaluation et de sélection (acceptation ou refus) des candidatures aux Commissions spécialisées.
- Envoi préalable à la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres et intervention en salle pendant la 91e Session générale pour l'amendement de l'Article 7.5.28. afin de proposer l'inclusion de l'utilisation d'entraves, tant qu'elles ne causent pas de peur, de détresse ou de douleur aux animaux, comme alternative à l'élimination de l'utilisation de crochets sur les oiseaux lourds ([Chapitre 7.5](#) du *Code terrestre*, Abattage des animaux).
- Envoi préalable à la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres et intervention en salle pendant la 91e Session générale afin de proposer un changement de tournure portant sur l'usage des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire et la limitation de leur usage pour la stimulation de la croissance et leur prescription, afin d'aligner la formulation sur celle du Codex Alimentarius (Articles 6.10.1., 6.10.3. et 6.10.6. du Chapitre 6.10. du *Code terrestre*, [Usage responsable et prudent des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire](#)).

20. Autres interventions prévues pendant la Session générale :

- Soutien à l'adoption du [Chapitre 8.8](#), révisé (Infection par le virus de la fièvre aphteuse) tel que proposé pour adoption.
- Proposition de révision de la définition des *volailles*, avec une approche fondée sur le risque afin de faciliter le commerce international, notamment en ce qui concerne l'interprétation du Chapitre relatif à l'[Infection par les virus de l'influenza aviaire de haute pathogénicité](#). Des experts de la Région seront invités à participer au groupe chargé de cette question.
- Opposition à l'inscription de l'Infection par les espèces du virus de la nécrose infectieuse rénale et splénique (ISKNV) dans le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* ([Chapitre 1.3](#)), en raison de sa large distribution dans le monde et de l'impact potentiel que l'application de mesures plus restrictives pourrait avoir sur le commerce des poissons d'ornement.

Le kiosque des Régions de l'OMSA

21. Madame Nathaly Monsalve, Responsable de la coordination des actions régionales de l'OMSA, du Service des actions régionales (SAR), a communiqué des informations sur les expositions régionales prévues lors de la Session générale et destinées à présenter les principales activités menées par l'OMSA au niveau régional. Elle a invité les Délégués à venir visiter le kiosque et à échanger avec les collègues des Régions.

Séance à huis clos réservée aux Délégués

Élections des Commissions spécialisées

22. Le Docteur François Caya s'est exprimé au nom de la Docteure Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe de l'OMSA pour les normes internationales et la science, pour présenter l'ensemble du processus pour l'élection des Commissions spécialisées de l'OMSA, en détaillant le processus de sélection depuis la première étape, y compris l'appel à candidatures, leur évaluation, l'élaboration d'une liste approuvée par le Conseil et le processus final des élections qui se tiendront le mardi 28 mai dans le cadre de la première séance administrative de la Session générale.
23. Il a souligné l'appel ouvert et l'évaluation concomitante des Nouveaux candidats à l'élection des Commissions spécialisées mais également celle de la performance des membres des Commissions spécialisées actuelles, au moyen d'un processus standardisé basé sur le Cadre de la gestion des performances.
24. Il a conclu son intervention en rappelant aux Délégués leur rôle à chaque étape du processus d'élection.

Élections : modalités de vote et quorum

25. M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des Affaires juridiques, a brièvement présenté les modalités de vote et a rappelé le quorum et les majorités requis pour les élections.

Proposition et sélection de candidatures pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées

26. La Docteure Ximena Melón a présidé la discussion concernant la proposition des candidatures à présenter à l'Assemblée mondiale pour les élections qui se tiendront le mardi 28 mai.
27. Les Délégués de la Région se sont accordés sur les candidatures suivantes :

Conseil :

Docteur Wilmer José Juárez Juárez (Délégué du Nicaragua)

Le Docteur Hugo Idoyaga Benítez, actuel Président de l'Assemblée mondiale des Délégués et Délégué du Paraguay, occupera la fonction de Président sortant du Conseil.

Bureau de la Commission régionale :

Les Délégués de la Région se sont accordés sur les propositions suivantes de noms :

Président(e) et premier(e) Vice-président(e) : Les Délégués ont pu s'accorder quant à la candidature de la Docteure Rosemary Sifford (Déléguée des États-Unis d'Amérique) et du Docteur Rafael Enrique Rodriguez Alvarado (Délégué du Honduras) aux fonctions mentionnées ; toutefois, il reste à convenir d'un accord quant à la fonction qui sera attribuée à chacun d'entre eux.

Second Vice-président : Docteur Carlos Orellana Vaquero (Délégué du Chili)

Secrétaire Générale : Docteure Roxana Alvarez (Déléguée de Belize)

La composition définitive du Bureau de la Commission régionale, restée en suspens, fera l'objet d'échanges en amont de la session au format présentiel, afin de formaliser les accords.

Commissions spécialisées :

Les Délégués de la Région ne sont pas parvenus à examiner la proposition de candidatures de membres des Commissions spécialisées. Les différentes propositions feront l'objet d'échanges en amont de la session au format présentiel, afin de formaliser les accords.

Clôture

28. La réunion s'est officiellement achevée à 9h30 CEST.

Session 2 (présentiel)

Séance à huis clos réservée aux Délégués

29. La Commission régionale de l'OMSA pour les Amériques s'est réunie en présentiel le 27 mai 2024 à 8h30 CEST à la Maison de la Chimie à Paris. La réunion a rassemblé 29 Membres de la Commission :

Membres de la Commission: Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, Chile, Dominicaine (Rép. ~), Équateur, Guatemala, Guyana, Haiti, Honduras, Jamaica, Mexico, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Sainte Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago, États-Unis d'Amérique, et Uruguay.

30. La réunion était présidée par la Docteure Ximena Melón, Présidente de la Commission régionale pour les Amériques et Déléguée de l'Argentine, accompagnée du Docteur Luis Osvaldo Barcos, Représentant régional pour les Amériques.

Adoption de l'ordre du jour

31. L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidats et les sujets techniques)

32. La Présidente de la Commission régionale a résumé les principaux points abordés lors de la réunion virtuelle qui s'est tenue le 15 mai 2024 à 16h00 CEST, permettant ainsi à la Commission régionale de confirmer les principaux points convenus, à savoir le thème technique proposé pour la prochaine Conférence régionale, les sujets stratégiques proposés pour être abordés par l'OMSA par divers moyens, les candidatures proposées par la Région à présenter à l'Assemblée mondiale pour l'élection du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées.

33. Les Délégués de la région ont accepté les candidatures suivantes pour constituer le Bureau de la Commission régionale :

Président : Dr Rosemary Sifford (Etats-Unis d'Amérique)
Premier Vice-président : Dr Rafael Rodríguez Alvarado (Honduras)
Deuxième Vice-président : Dr Carlos Orellana Vaquero (Chili)
Secrétaire générale : Dre Roxana Alvarez (Belize)

34. Ils ont approuvé les candidatures suivantes pour les Commissions spécialisées ; les Délégués ont convenu des propositions de postes suivantes :

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la région ont convenu de soumettre les candidatures suivantes :

Dr Gastón Funes (Argentine) – Vice-président

Dr Bernardo Todeschini (Brésil) – Membre

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la région ont convenu de soumettre les candidatures suivantes :

Dre Alicia Gallardo Lagno (Chili) – Présidente

Dre Bernita Griffin (Canada) – Membre

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la région ont convenu de soumettre les candidatures suivantes :

Dr Chris Oura (Trinidad et Tobago) – Vice-président

Dr Aruna Ambagala (Canada) – Membre

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la région ont convenu de soumettre les candidatures suivantes :

Dr Cristóbal Zepeda (Etats-Unis d'Amérique) – Président

Proposition de Centre collaborateur de l'OMSA sur la surveillance du génome des maladies virales porcines sous l'égide du National Bio and Agro-Defense Facility (NBAF), États-Unis d'Amérique

35. La Docteure Rosemary Sifford, Déléguée des États-Unis d'Amérique, a soumis une demande à la Commission régionale afin qu'elle étudie la candidature du *National Bio and Agro-Defense Facility* (NBAF), basé à Manhattan (Kansas), comme Centre collaborateur de l'OMSA pour la surveillance génomique des maladies virales porcines.
36. Elle a indiqué que toutes les informations avaient déjà été transmises aux Délégués.
37. La proposition a été approuvée à l'unanimité par la Commission régionale

Discussion sur des orientations régionales pour la Session générale de l'OMSA

38. Les positions communes qui seront présentées à la 91e Session générale au nom des Membres de la Commission régionale pour les Amériques ont été révisées et confirmées comme convenu lors de la session virtuelle.

Système de gestion des incidents de l'OMSA

39. Le Docteur Daniel Donachie, Responsable de programme au sein du Service Préparation et Résilience, a présenté le travail, actuellement en cours, de développement du Système de Gestion des Incidents de l'OMSA, et a souligné le fait qu'en 2024, l'OMSA a développé un Système de Gestion des Incidents pour améliorer la réponse technique de l'organisation en cas d'incident.
40. Il a expliqué que le Système de Gestion des Incidents comprend les stratégies, les procédures et les ressources (y compris en personnel) permettant de gérer efficacement les incidents, en facilitant la communication, le contrôle et la prise de décision pendant les situations d'urgence. Ce système permettra à l'OMSA de répondre plus efficacement aux urgences internationales et régionales, offrant ainsi à ses Membres un meilleur appui dans le cadre du champ d'action et du mandat de l'organisation.
41. Le Docteur Donachie a fait remarquer que cette initiative fait suite aux recommandations de la revue après action réalisée à la suite de la réponse à la crise de COVID-19 et a été mandatée par les Membres dans le cadre de la Résolution sur le Thème technique de la gestion des urgences (Session générale de 2022). Ausvet Ltd a été retenu comme prestataire de services pour le développement de ce Système de Gestion des Incidents. Le Docteur Matthew Stone, de Spade Solutions Ltd, avait également été recruté en tant qu'expert consultant indépendant pour aider l'OMSA à étudier les livrables du SGI. Le développement se déroulera en plusieurs phases : d'abord la définition du périmètre et la conception, puis le développement, la formation et enfin une phase de test au moyen d'un exercice de simulation et le perfectionnement du système.

42. Il a terminé en indiquant aux Délégués que le Système de Gestion des Incidents devrait être achevé d'ici mai 2025 et fera l'objet d'une présentation aux Membres lors de la Session générale de 2025.

Clôture

43. La réunion s'est officiellement achevée à 10h10 CEST.

RÉUNION DE LA COMMISSION RÉGIONALE POUR LES AMÉRIQUES

Session 1 (virtuel)

15 mai 2024
(16h00 – 19h00, heure de Paris)

Ordre du jour prévisionnel

15:45 – 16:00	Inscription et connexion Zoom
16:00 – 16:05	Adoption de l'ordre du jour (Dre Ximena Melon, Présidente de la Commission régionale pour les Amériques et Déléguée de l'Argentine)
16:05 – 16:35	Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA (siège de l'OMSA) (Dr François Caya, Chef de cabinet, OMSA et M. Eelco Szabo, consultant externe)
16:35 – 16:45	Préparation de la 27e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra à Quito, Équateur, du 11 au 15 novembre 2024 (Dr Christian Zamrano, Délégué suppléant de l'Équateur)
16:45 – 17:00	Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 27e Conférence de la Commission régionale (Dr Rafael Enrique Rodriguez Alvarado, Délégué de Honduras)
17:00 – 17:15	Sélection de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique) (Dre. Rosemary Sifford, Vice-président de la Commission Régionale, Déléguée des Etats Unis)
17:15 – 17:30	« Une seule santé » et activités de l'Alliance quadripartite dans la Région (Dre Maria Eugenia Chimenti, Assistante technique, Représentation régionale, OMSA)
17:30 – 17:45	Projet d'harmonisation des exigences sanitaires et de mise en œuvre d'un protocole commun et d'un certificat sanitaire reposant sur les dispositions du Code pour les animaux terrestres de l'OMSA pour les déplacements temporaires de chevaux de haute performance à statut sanitaire élevé (« chevaux HHP ») en Amérique du Sud (Dr Mauro Meske, Chargé de statut des maladies, OMSA)
17:45 – 18:00	Programme de travail prévu au Budget, Prévisions de recettes et Barème des Contributions correspondant pour 2025 (M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration, OMSA)
18:00 – 19:00 p.m.	Discussion sur des orientations régionales pour la Session générale de l'OMSA (Dre. Ximena Melon)

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLÉGUÉS

19:00 – 19:15	Élections des Commissions spécialisées (Dre Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe)
19:15 – 19:30	Élections : modalités de vote et quorum (Dr François Caya et M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des affaires juridiques, OMSA)
19:30 – 21:00	Proposition et sélection de candidatures pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées (Dre Ximena Melon) /vote par Zoom

Session 2 (présentiel)

Lundi 27 mai 2024
(Maison de la Chimie, Paris)

Ordre du jour prévisionnel

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLÉGUÉS

8:30 – 8:35	Adoption de l'ordre du jour (Présidente de la Commission régionale pour les Amériques et Déléguée de l'Argentine)
8:35 – 9:00	Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidatures et les sujets techniques) (Dre Ximena Melon)
9:00 – 9:15	Proposition de Centre collaborateur de l'OMSA sur la surveillance du génome des maladies virales porcines sous l'égide du National Bio and Agro-Defense Facility (NBAF), États-Unis d'Amérique (Dre Rosemary Sifford, Vice-Présidente de la Commission régionale et Déléguée des États-Unis d'Amérique)
9:15 – 9:55	Discussion sur des orientations régionales pour la Session générale de l'OMSA (Dre Ximena Melon)
9:55 – 10:10	Système de gestion des incidents de l'OMSA (Dr Daniel Donachie, Responsable de program, Service Préparation et Résilience)
10:10	Clôture (Dre Ximena Melon)

91GS/Admin-03/Fr
Original : anglais
Mai 2024

**Rapport de la réunion de la
Commission Régionale pour l'Asie et le Pacifique**

[Document de travail administratif]



Session 1 (virtuel)

1. La Commission régionale pour l'Asie et le Pacifique s'est réunie en visioconférence le 14 mai 2024 à 07h00 CEST. La réunion a rassemblé 87 participants, dont des Délégués et des Délégués suppléants de 23 Membres de la Commission, 1 observateur, ainsi que des représentants de 2 organisations internationales et régionales :

Membres de la Commission : Australie, Bangladesh, Bhoutan, Chine (Rép. Pop. de), Taipei Chinois, Corée (Rép. de), Fidji, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande.

Observateurs : Hong Kong, région administrative spéciale de la République populaire de Chine (RASHK)

Organisations internationales / régionales : Communauté du Pacifique (CPS) et Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC)

2. La réunion était présidée par le Docteur Baoxu Huang, Président de la Commission régionale pour l'Asie et le Pacifique et Délégué de la République Populaire de Chine, accompagné du Docteur Hirofumi Kugita, Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique.

Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

Résultats de la 33e Conférence de la Commission régionale, qui s'est tenue en novembre 2023, à New Delhi, Inde

4. Mme Alka Upadhyaya, Déléguée de l'Inde, a présenté les principaux résultats de la 33ème Conférence de la Commission régionale pour l'Asie et le Pacifique, qui a réuni 81 participants, dont des Délégués de l'OMSA et des représentants de 24 Membres de la Région et des hauts responsables de 10 organisations régionales, internationales et nationales.
5. Elle a évoqué quatre points clés soulignés lors de la Conférence : 1) le rôle crucial joué par l'OMSA et ses Membres pour veiller à ce que toutes les parties prenantes concernées saisissent et prennent en compte les contributions essentielles que les Services vétérinaires apportent à la communauté mondiale, et que la voix des Services vétérinaires soit entendue dans tous les forums politiques compétents ; 2) le fait que les Services vétérinaires constituent un partenaire essentiel de la préservation de la santé mondiale, et que l'OMSA a élaboré des normes et des lignes directrices internationales ainsi que des initiatives, des stratégies et des outils, en collaboration avec des partenaires, afin d'aider ses Membres à garantir la santé animale dans le monde et à mettre en œuvre l'approche « Une seule santé » ; 3) la nécessité pour les Membres d'allouer de manière équitable un financement adéquat et pérenne aux Services vétérinaires et de continuer à œuvrer au renforcement des capacités, afin que ceux-ci puissent contribuer à la santé animale et la protéger, contribuant ainsi à la santé mondiale ; enfin 4) la protection de la santé animale nécessite des efforts supplémentaires, notamment l'élaboration d'une stratégie régionale pour améliorer la coordination de la lutte contre les maladies régionales et assurer la durabilité de la santé animale, et faire en sorte que l'OMSA et ses Membres jouent un rôle de premier plan dans l'agenda de la santé mondiale.
6. Pour finir, Mme Upadhyaya a passé en revue les recommandations relatives à deux Thèmes techniques (TT) de la conférence qui ont été adoptées par la Commission régionale : (TT 1 : Prévention des zoonoses à la source – vers le renforcement des capacités de prévention, de détection rapide, de sensibilisation, de contrôle et de recherche sur les zoonoses et TT 2 : Approches « Une seule santé » pour lutter contre les risques : études de cas et discussions sur l'influenza aviaire afin de mettre en place une surveillance efficace/efficiente et de partager

les données entre les différents secteurs, y compris la faune sauvage et l'environnement). Les deux recommandations seront présentées à l'Assemblée mondiale pour approbation.

Confirmation des dates et du lieu de la 34e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra en septembre 2025

7. Le Docteur Nuryanti Zainuddin, Délégué suppléant de l'Indonésie, a réitéré l'offre de son pays d'accueillir la 34e Conférence de la Commission régionale pour l'Asie et le Pacifique en septembre 2025. Les dates et le lieu exacts seront définis ultérieurement en consultation avec la Direction générale de l'OMSA.

Sélection du Thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 34e Conférence de la Commission régionale

8. La Commission régionale a choisi le sujet suivant comme thème technique I (avec questionnaire) pour inscription à l'ordre du jour de la 34e Conférence de la Commission régionale :

« Vaccins et vaccination chez les animaux : développement, autorisation, utilisation, surveillance et impact sur les échanges commerciaux
(étude de cas : Peste porcine africaine) »

Sélection de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial devant être traités par l'OMSA via divers supports (Revue scientifique et technique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique

9. La Commission régionale a choisi comme ci-dessous les trois sujets stratégiques d'intérêt mondial devant être traités par l'OMSA via divers supports :
 1. Étude du mécanisme de la pathogenèse interspécifique et de la transmission de l'IAHP aux espèces de mammifères et au bétail.
 2. Collaboration internationale pour prévenir les mouvements illégaux ou non réglementés d'animaux et de produits présentant un risque pour les animaux.
 3. Mise en place et renforcement des organes statutaires vétérinaires en vue de renforcer l'efficacité des Services vétérinaires.

Point sur la Stratégie régionale en matière de bien-être animal pour l'Asie (RAWS) et le Pacifique et approbation du nouveau président et des nouveaux membres du Groupe consultatif RAWS

10. La Docteure Kate Littin, Présidente sortante du Groupe consultatif pour la Stratégie régionale en matière de bien-être animal (RAWS) pour l'Asie-Pacifique, a présenté le bilan annuel des activités de cette Stratégie. Elle a soumis et demandé l'approbation d'un nouveau Président et d'une liste de nouveaux membres pour le Groupe consultatif, et a présenté le troisième plan d'action de la Stratégie régionale en matière de bien-être animal (2024-2028), communiqué au préalable, en encourageant son utilisation pour la promotion du bien-être animal dans la région. La Commission régionale a approuvé le nouveau Président et les nouveaux membres du Groupe consultatif, ainsi que le Troisième plan d'action RAWS (2024-2028).

Point sur la facilitation des déplacements internationaux des chevaux et l'harmonisation des certificats sanitaires

11. La Docteure Susanne Münstermann, consultante pour l'OMSA, a présenté un point sur le projet « Facilitation des déplacements internationaux de chevaux en Asie et dans le Pacifique », en insistant sur l'harmonisation des certificats sanitaires pour l'importation temporaire de chevaux de compétition. Elle a souligné les principaux objectifs du projet, comme le renforcement de la coopération entre les Services vétérinaires et l'industrie équine, et des capacités en matière de

gestion des maladies équinées. Les activités menés actuellement comprennent une série de webinaires sur les maladies équinées, l'amélioration des mesures régionales de contrôle et l'élaboration de certificats sanitaires harmonisés au niveau régional pour l'importation de chevaux de compétition.

Programme de travail prévu au Budget 2025 - Prévisions de recettes et Barème des Contributions

12. M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration de l'OMSA, a expliqué les motifs qui sous-tendent la proposition d'augmenter les taux des contributions statutaires de 6,9 % pour l'année 2025.
13. M. Pairault a rappelé à la Commission régionale que 1) des discussions relatives à la viabilité financière du Budget général de l'OMSA ont débuté lors de la réunion du Conseil en septembre 2021, tenant compte principalement de l'impact de la numérisation et de l'augmentation du nombre et des types d'activités menées par l'OMSA afin de répondre aux besoins de ses Membres ; 2) une réunion extraordinaire du Conseil, tenue en décembre 2021, a validé la proposition présentée et finalement acceptée par l'Assemblée en 2022, visant à augmenter les contributions statutaires de 30 % au cours de la période 2023-2025, avec l'adoption d'une augmentation de 15 % en 2023 et la prévision d'une augmentation de 7,5 % en 2024 et 2025 ; 3) une note explicative a été partagée avec les Délégués expliquant la raison de l'augmentation proposée en 2022 ; 4) le taux d'inflation élevé et la dégradation de la situation économique ont donné lieu à une demande et à un vote lors de la Session générale de 2023 pour une augmentation de 15 % pour l'année 2024 au lieu des 7,5 % initialement prévus.
14. Le Directeur de l'Administration a ensuite détaillé les facteurs clés pris en compte pour adopter l'évolution des contributions statutaires, à savoir : 1) une gestion et des performances financières solides en 2023, permettant à l'OMSA d'absorber la hausse des coûts ; 2) la confirmation de la baisse du taux d'inflation pour 2024 et 2025, générant un impact favorable de manière temporaire ; 3) le nouveau Règlement financier et l'outil de suivi des engagements s'accompagnant d'une meilleure planification budgétaire et d'une meilleure surveillance financière ; 4) un programme de travail pour l'année 2025, plus transparent et, espérons-le, plus efficace, étayé par 60 indicateurs quantitatifs ; 5) toute demande d'augmentation des contributions devrait également tenir compte de l'« analyse et l'évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA » – voir [91GS/Adm-13](#).
15. M. Pairault a terminé sa présentation en informant que, sur la base des facteurs présentés ci-dessus, le barème des contributions pour 2025 a été révisé pour inclure une augmentation de +6,9 % - appliquant uniquement l'indice total des prix à la consommation (IPC) de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) de la période 2023, conformément à la Résolution 15 de la Session générale de 2018

Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA

16. Le Docteur François Caya, Chef de cabinet de l'OMSA, a présenté M. Eelco Szabo, consultant en droit et en gouvernance, appartenant au consortium mandaté par l'OMSA pour mener à bien ce qui est communément appelé la revue externe des Textes fondamentaux.
17. M. Szabo s'est appuyé sur son expérience approfondie des cadres juridiques et de gouvernance au sein de diverses organisations internationales pour présenter l'analyse et la revue approfondies des structures et processus de gouvernance de l'Organisation, figurant dans le document de travail de la Session générale [91 GS/Adm-13](#) intitulé « Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA ». Cet examen externe a été mené sur une période de neuf mois et a permis de passer méticuleusement en revue le traité fondateur, les Textes fondamentaux et de nombreuses résolutions. Des entretiens et des ateliers ont également été conduits avec les membres des organes de gouvernance de l'OMSA et du personnel concerné, y compris le Conseil. Cette approche globale a permis de comprendre les cadres opérationnels passés et actuels et d'identifier les

domaines susceptibles d'être améliorés sur le plan de la gouvernance institutionnelle, technique et financière.

18. M. Szabo a ensuite fourni une synthèse des différents domaines prioritaires détaillés dans le rapport et a donné plusieurs exemples pertinents et concrets. Chaque domaine a fait l'objet d'une analyse afin de recommander des améliorations susceptibles de renforcer l'efficacité et l'efficacités des structures de gouvernance de l'OMSA. Ainsi, dans un souci de clarté et d'élimination des redondances, les rôles et responsabilités des organes de gouvernance de l'OMSA pourraient être révisés dans le cadre de la gouvernance institutionnelle en question, tandis que la gouvernance technique pourrait être axée sur la formalisation des procédures d'établissement des normes afin d'en garantir la transparence et la responsabilisation.
19. Sa présentation a par ailleurs mis en avant les prochaines étapes du processus de revue de la gouvernance : lors de la Session générale, l'Assemblée aura l'opportunité d'explorer la pérennité de la gouvernance actuelle de l'OMSA à travers les scénarios futurs qui seront explorés au cours du Forum « L'OMSA est-elle prête pour l'avenir ? ». M. Szabo a enfin souligné l'importance d'aligner les structures de gouvernance de l'OMSA sur ses besoins actuels et futurs, suggérant que des révisions des Textes fondamentaux et d'autres documents de gouvernance pourraient être nécessaires pour répondre, de manière dynamique, aux défis de la gouvernance de la santé animale dans le monde. Comme le suggère le projet de résolution n° 12 « Révision des Textes fondamentaux de l'OMSA », un effort collectif serait attendu de la part de tous les Membres pour amorcer des discussions fructueuses et prendre des décisions éclairées sur les changements proposés, dans l'optique d'obtenir un cadre de gouvernance solide, transparent et permettant à l'Organisation d'atteindre ses objectifs en toute efficacité.
20. L'Australie a salué le travail de l'OMSA sur la revue des Textes fondamentaux et a fait part de ses interrogations sur la composition du groupe dédié à la gouvernance qui doit être mis en place. Le Docteur Caya a répondu que la composition et les modalités de travail du groupe dédié seraient discutées lors de la réunion du Conseil de septembre 2024. Le groupe comprendra des représentants de chaque région, dans un souci d'inclusivité des Membres.

Le kiosque des Régions de l'OMSA

21. Madame Nathaly Monsalve, Responsable de la coordination des actions régionales de l'OMSA, du Service des actions régionales (SAR), a communiqué des informations sur les expositions régionales prévues lors de la Session générale et destinées à présenter les principales activités menées par l'OMSA au niveau régional. Elle a invité les Délégués à venir visiter le kiosque et à échanger avec les collègues des Régions.

Session à huit-clos réservée aux Délégués

Élections des Commissions spécialisées

22. La Docteure Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe de l'OMSA pour les normes internationales et la science, a présenté l'ensemble du processus pour l'élection des Commissions spécialisées de l'OMSA, en détaillant le processus de sélection depuis la première étape, y compris l'appel à candidatures, leur évaluation, l'élaboration d'une liste approuvée par le Conseil et le processus final des élections qui se tiendront le mardi 28 mai dans le cadre de la première séance administrative de la Session générale.
23. Elle a souligné l'appel ouvert et l'évaluation concomitante des Nouveaux candidats à l'élection des Commissions spécialisées, mais également celle de la performance des membres des Commissions spécialisées actuelles, au moyen d'un processus standardisé basé sur le Cadre de la gestion des performances.
24. Dr Arroyo a conclu son intervention en rappelant aux Délégués leur rôle à chaque étape du processus d'élection.

Élections : modalités de vote et quorum

25. M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des Affaires juridiques, a brièvement présenté les modalités de vote et a rappelé le quorum et les majorités requis pour les élections.

Proposition de candidatures pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées

26. Le Docteur Ye Tun Win, membre du Conseil et Délégué du Myanmar, a présidé la discussion concernant la proposition des candidatures à présenter à l'Assemblée mondiale pour les élections qui se tiendront le mardi 28 mai 2024.
27. Les Délégués de la Région ont convenu des propositions suivantes, à condition de poursuivre la coordination lors de la réunion en présentiel prévue le 27 mai :

Conseil :

Dre Mary van Andel, Déléguée de la Nouvelle Zélande

Dr Masatsugu Okita, Délégué du Japon

Bureau de la Commission régionale :

Président : Dr Baoxu Huang, Délégué de la R. P. de Chine

Vice-Président : Dre K. A. C. H. A. Kothalawala, Déléguée du Sri Lanka

Vice-Président : Dre Akma binti Nhah Hamid, Déléguée de la Malaisie

Secrétaire général : Dre Beth Cookson, Déléguée de l'Australie

Commissions spécialisées :

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Dr Ingo Ernst, Australie (*pour le poste de Vice-Président*)

Dre Hong Liu, R. P. de Chine

Commission des normes biologiques

Dre Satoko Kawaji, Japon

Dr Joseph S. O'Keefe, Nouvelle Zélande

Commission scientifique pour les maladies animales

Dre Naomi Cogger, Nouvelle Zélande

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Dr Kiyokazu Murai, Japon (*pour le poste de Vice-Président*)

Dr John Stratton, Australie

Sélection d'un membre supplémentaire du Groupe restreint régional (RCG)

28. La Commission régionale a également profité de cette occasion pour nommer les membres du Groupe régional restreint (RCG). Conformément aux pratiques régionales courantes, les membres du Bureau de la Commission régionale, une fois élus par l'Assemblée mondiale, feront automatiquement partie du RCG. Les candidatures de quatre autres Membres seront examinées en vue de leur nomination au RCG d'ici la prochaine réunion, prévue pour le 27 mai 2024.

Clôture

29. La réunion s'est officiellement achevée à 10h55 am CEST.

Session 2 (présentiel)

Session à huit-clos réservée aux Délégués

30. La Commission régionale de l'OMSA pour l'Asie et le Pacifique s'est réunie en présentiel le 27 mai 2024, à 8h30 CEST à la *Maison de la Chimie* à Paris. Cette réunion a rassemblé 24 Membres de la Commission :

Membres de la Commission : Australie, Bangladesh, Bhoutan, Chine (Rép. Pop. de), Taipei Chinois, Fidji, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Corée (Rép. de), Laos, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle Zélande, Philippines, Russie, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Vanuatu et Vietnam.

31. La réunion était présidée par le Docteur Baoxu Huang, Président de la Commission régionale pour l'Asie et la Pacifique et Délégué de la République Populaire de Chine, accompagné du Docteur Hirofumi Kugita, Représentant régional pour l'Asie et le Pacifique.

Adoption de l'ordre du jour

32. L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidatures et les sujets techniques)

33. Le Président de la Commission régionale a résumé les principaux points discutés lors de la réunion virtuelle qui s'est tenue le 14 mai 2024 à 7h00 CEST, permettant ainsi à la Commission régionale de confirmer les principaux points convenus, à savoir le thème technique proposé pour la prochaine Conférence régionale, les sujets stratégiques proposés pour être abordés par l'OMSA par différents moyens, les candidatures proposées par la Région à présenter à l'Assemblée mondiale pour l'élection du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées.
34. Le Docteur Kugita a rappelé aux Délégués que lors de la réunion virtuelle de la Commission régionale du 14 mai, trois Membres de la Commission régionale, à savoir l'Inde, la Nouvelle-Calédonie et le Népal, avaient exprimé leur souhait de faire partie du Groupe régional restreint. Le Docteur Kugita a demandé s'il y avait d'autres Membres souhaitant faire partie du Groupe régional restreint. Lors de la réunion en présentiel, Singapour et les Philippines ont également exprimé leur souhait de devenir membres du Groupe.
35. Après une discussion sur la possibilité de faire passer le nombre de membres du Groupe régional restreint de quatre à cinq, la Commission régionale a décidé d'étendre le nombre de Membres à cinq. Ainsi, sans élection, les candidats suivants ont été acceptés en tant que membres supplémentaires du Groupe régional restreint :

Déléguée de l'Inde, Docteure Alka Upadhyaya

Délégué du Népal, Docteur Umesh Dahal

Déléguée de la Nouvelle Calédonie, Docteure Coralie Lissiez

Délégué de Singapour, Docteur Him Hoo Yap

Délégué des Philippines, Docteur Constante Palabrica

Avec ces cinq Membres supplémentaires, le nombre de Membres du Groupe régional restreint est désormais de onze.

36. Concernant la sélection des candidatures pour la Commission scientifique, la Docteure Naomi Cogger a été proposée et approuvée par la Commission régionale comme candidate au poste de Vice-présidente.

Candidature de la Corée (Rép. de) pour un Centre collaborateur de l'OMSA sur les Matériaux de référence pour les techniques de diagnostic moléculaire des maladies des animaux aquatiques et terrestres

37. Le Délégué accrédité de la Corée (Rép. de), a soumis une demande à la Commission régionale afin qu'elle étudie la candidature de l'Institut national des sciences de la pêche, NIFS (sous la tutelle du Ministère des océans et de la pêche, MOF), et l'Agence de quarantaine animale et végétale (sous la tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales, MAFRA) comme Centre collaborateur de l'OMSA pour les matériaux de référence des techniques de diagnostic moléculaire des maladies des animaux aquatiques et terrestres.
38. Il a brièvement présenté le NIFS et souligné que l'objectif était de garantir l'amélioration des capacités de diagnostic au sein des Membres de l'OMSA et de renforcer la capacité de réponse aux maladies infectieuses partout dans le monde.
39. Il a indiqué que toutes les informations avaient déjà été transmises aux Délégués
40. La proposition a été approuvée à l'unanimité par la Commission régionale.

Discussion sur des positions régionales pour la Session générale de l'OMSA

41. La Commission régionale a discuté et convenu d'une position commune à présenter à la 91e Session générale au nom des 36 Membres de la Commission régionale pour l'Asie et le Pacifique, sur les points suivants :

Objection à l'adoption et demande de report jusqu'à la 92e SG de la discussion sur le [chapitre 6.10](#) du *Code terrestre* sur l' « Utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire » , car le libellé actuel prête à confusion et requiert des éclaircissements supplémentaires.

Retrait de l'article 8.Z.11. du Chapitre 8.Z « Infection par *Trypanosoma evansi* (Surra) ».

Clôture

42. La réunion s'est officiellement achevée à 10h00.

RÉUNION DE LA COMMISSION RÉGIONALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Session 1 (virtuel)

14 mai 2024
(7:00 – 10:00, heure de Paris)

Ordre du jour prévisionnel

6:45.– 7:00	Inscription et connexion Zoom
7:00 – 7:05	Adoption de l'ordre du jour (Dr Baoxu Huang, Président de la Commission régionale pour l'Asie et le Pacifique et Délégué de la Rép. pop. de Chine)
7:05 – 7:15	Résultats de la 33e Conférence de la Commission régionale, qui s'est tenue en novembre 2023, à New Delhi, Inde (Mme Alka Upadhyaya Déléguée de l'Inde)
7:15 – 7:20	Confirmation des dates et du lieu de la 34e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra en septembre 2025 (Dr Nuryanti Zainuddin, Délégué suppléant de l'Indonésie)
7:20 – 7:30	Sélection du Thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 34e Conférence de la Commission régionale (Dr Masatsugu Okita, Délégué du Japon)
7:30 – 7:40	Sélection de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial devant être traités par l'OMSA via divers supports (Revue scientifique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique) (Dr Ye Tu Win, Délégué du Myanmar)
7:40 – 7:55	Point sur la Stratégie régionale en matière de bien-être animal pour l'Asie et le Pacifique et approbation du nouveau président et des nouveaux membres du Groupe consultatif pour la Stratégie régionale en matière de bien-être animal (Dr Kate Littin, Présidente du Groupe consultatif)
7:55 – 8:05	Point sur le projet de facilitation des déplacements internationaux des chevaux et l'harmonisation des certificats sanitaires (Dr Susanne Münsterman, consultante Santé animale)
8:05 – 8:20	Programme de travail prévu au Budget, Prévisions de recettes et Barème des Contributions correspondant pour 2025 (M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration)
8:20 – 8:50	Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA (siège de l'OMSA) (Dr François Caya, Chef de cabinet, OMSA et M. Eelco Szabo, consultant externe)

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLEGUÉS

8:50 – 9:05	Élections des Commissions spécialisées (Dre Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe)
9:05 – 9:20	Élections: modalités de vote et quorum (Dr François Caya et Mr Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des affaires juridiques, OMSA)
9:20 – 9:50	Proposition de candidats pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées (Dr Ye Tu Win, Délégué de Myanmar)
9:50 – 9:55	Sélection d'un membre supplémentaire du Groupe restreint régional (Dr Ye Tu Win, Délégué de Myanmar)

9:55 – 10:00 Clôture (Dr Baoxu Huang, Président)

Session 2 (présentiel)

**Lundi 27 mai 2024
(Maison de la Chimie, Paris)**

Ordre du jour prévisionnel

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLEGUÉS

- | | |
|---------------|---|
| 8:30 – 8:35 | Adoption de l'ordre du jour (Dr Baoxu Huang, Président de la Commission régionale pour l'Asie et le Pacifique et Délégué de la Rép. Pop. de Chine) |
| 8:35 – 8:55 | Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidats et les sujets techniques) (Dr Baoxu Huang) |
| 8:55 – 9:10 | Candidature de la Corée (Rép. de) pour un Centre collaborateur de l'OMSA sur les Matériaux de référence pour les techniques de diagnostic moléculaire des maladies des animaux aquatiques et terrestres (Délégué de la Rép. de Corée) |
| 9:10 – 9:50 | Discussion sur des orientations régionales pour la Session générale de l'OMSA (Dr Masatsugu Okita, Délégué du Japon) |
| 10:10 – 10:15 | Clôture (Dr Baoxu Huang, Président) |

91GS/Admin-03/Fr
Original : anglais
Mai 2024

**Rapport de la réunion de la
Commission Régionale pour l'Europe**

[Document de travail administratif]



Session 1 (virtuel)

1. La Commission régionale pour l'Europe s'est réunie en visioconférence le 16 mai 2024 à 10h00 CEST. La réunion a rassemblé 92 participants, dont des Délégués, des Délégués suppléants et des représentants de 44 Membres de la Commission, des observateurs et des représentants de 4 organisations internationales et régionales :

Membres de la Commission : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Islande, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, San Marin, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéque (Rép. ~), Türkiye et Ukraine.

Observateurs : Fédération des Vétérinaires d'Europe (FVE), Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (IOFS).

Organisations internationales/régionales : Commission européenne (CE), Commission économique eurasiatique (CEE), Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Coalition internationale pour le bien-être animal (RSPCA-ICFAW)

2. La réunion était présidée par le Docteur Maris Balodis, Président de la Commission régionale pour l'Europe, assisté du Docteur Budimir Plavsic, Représentant régional pour l'Europe, qui a déclaré la réunion virtuelle ouverte et a souhaité la bienvenue aux participants au nom de la Docteure Monique Eloit, Directrice générale de l'OMSA.

Adoption de l'ordre du jour

3. Le Docteur Balodis a souhaité la bienvenue aux Délégués et aux autres participants et les a remerciés de leur intérêt et de leur participation à cette première session de la réunion de la Commission régionale. Il a également rappelé le rôle de la Commission régionale. Il a souligné l'importance de la prochaine 91^e Assemblée générale, au cours de laquelle se dérouleront les élections du Directeur général, du Conseil, des Bureaux et des Commissions spécialisées. L'ordre du jour, présenté de façon détaillée par le Président et décrit en [annexe](#), a été adopté à l'unanimité.

Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA

4. Le Docteur François Caya, Chef de cabinet de l'OMSA, a présenté M. Eelco Szabo, consultant en droit et en gouvernance, appartenant au consortium mandaté par l'OMSA pour mener à bien ce qui est communément appelé la revue externe des Textes fondamentaux.
5. M. Szabo s'est appuyé sur son expérience approfondie des cadres juridiques et de gouvernance au sein de diverses organisations internationales pour présenter l'analyse et la revue approfondies des structures et processus de gouvernance de l'Organisation, figurant dans le document de travail de la Session générale 91 GS/Adm-13 intitulé « Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA ». Cet examen externe a été mené sur une période de neuf mois et a permis de passer méticuleusement en revue le traité fondateur, les Textes fondamentaux et de nombreuses résolutions. Des entretiens et des ateliers ont également été conduits avec les membres des organes de gouvernance de l'OMSA et du personnel concerné, y compris le Conseil. Cette approche globale a permis de comprendre les cadres opérationnels passés et actuels et d'identifier les

domaines susceptibles d'être améliorés sur le plan de la gouvernance institutionnelle, technique et financière.

6. M. Szabo a ensuite fourni une synthèse des différents domaines prioritaires détaillés dans le rapport et a donné plusieurs exemples pertinents et concrets. Chaque domaine a fait l'objet d'une analyse afin de recommander des améliorations susceptibles de renforcer l'efficacité et l'efficacités des structures de gouvernance de l'OMSA. Ainsi, dans un souci de clarté et d'élimination des redondances, les rôles et responsabilités des organes de gouvernance de l'OMSA pourraient être révisés dans le cadre de la gouvernance institutionnelle en question, tandis que la gouvernance technique pourrait être axée sur la formalisation des procédures d'établissement des normes afin d'en garantir la transparence et la responsabilisation.
7. Sa présentation a par ailleurs mis en avant les prochaines étapes du processus de revue de la gouvernance : lors de la Session générale, l'Assemblée aura l'opportunité d'explorer la pérennité de la gouvernance actuelle de l'OMSA à travers les scénarios futurs qui seront explorés au cours du Forum « L'OMSA est-elle prête pour l'avenir ? ». M. Szabo a enfin souligné l'importance d'aligner les structures de gouvernance de l'OMSA sur ses besoins actuels et futurs, suggérant que des révisions des Textes fondamentaux et d'autres documents de gouvernance pourraient être nécessaires pour répondre, de manière dynamique, aux défis de la gouvernance de la santé animale dans le monde. Comme le suggère le projet de résolution n° 12 « Révision des Textes fondamentaux de l'OMSA », un effort collectif serait attendu de la part de tous les Membres pour amorcer des discussions fructueuses et prendre des décisions éclairées sur les changements proposés, dans l'optique d'obtenir un cadre de gouvernance solide, transparent et permettant à l'Organisation d'atteindre ses objectifs en toute efficacité.

Préparation de la 31e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra à Samarcande, Ouzbékistan, du 30 septembre au 4 octobre 2024

8. Le Docteur Abrar Akbarov, Délégué de l'Ouzbékistan, a confirmé que son pays était disposé et honoré d'accueillir la 31e Conférence de la Commission régionale pour l'Europe du 30 septembre au 4 octobre 2024 à Samarcande, en Ouzbékistan.
9. Il a brièvement présenté les diverses dispositions prises par l'Ouzbékistan pour commencer à organiser la conférence. Le Docteur Akbarov a communiqué des informations générales sur l'événement, tout en assurant les participants que l'ensemble des détails leur seraient communiqués en temps voulu.

Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 31e Conférence de la Commission régionale

10. La Commission régionale a examiné les propositions suivantes concernant le Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 31e Conférence de la Commission régionale, et prendra sa décision finale lors de la deuxième session, le 27 mai.
 1. Progrès des Services vétérinaires grâce à la numérisation (gestion des données, systèmes d'information vétérinaires, Big Data, métalangage, intelligence artificielle, etc.)
 2. Les aspects économiques de la Biosécurité dans la production animale

Sélection de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens (Revue scientifique et technique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique)

11. La Commission régionale a choisi comme ci-dessous les trois sujets stratégiques d'intérêt mondial à aborder par l'OMSA par divers moyens :
 1. Une seule santé

2. Préparation aux pandémies
3. Numérisation des Services vétérinaires

Plateforme sur le bien-être animal pour l'Europe : présentation du 4e Plan d'action et du processus d'élection du Groupe de pilotage

12. Dre Estelle Hamelin, Représentante sous-régionale de l'OMSA à Bruxelles, a présenté un état des lieux de la Plateforme de l'OMSA sur le bien-être animal, en soulignant notamment l'élaboration du 4e Plan d'action de la Plateforme pour la période 2024-2026. Le 4ème Plan d'action a été élaboré en tenant compte des besoins identifiés par les Membres de la Commission régionale pour l'Europe, des résultats et enseignements tirés des initiatives passées et des résultats de l'évaluation externe. Le 4ème Plan d'action assurera la continuité avec les précédents en s'appuyant sur leurs acquis et en conservant l'objectif à long terme de contribuer à l'amélioration du bien-être animal en Europe au travers des cinq thèmes prioritaires (transport d'animaux par voie terrestre et maritime, abattage, gestion des populations canines, bien-être des équidés de travail et bien-être animal dans les situations de catastrophes). Le 4e Plan d'action sera proposé pour adoption formelle lors de la prochaine réunion de la Commission régionale pour l'Europe, le 27 mai 2024. La Docteure Hamelin a également rappelé le rôle et la responsabilité du Groupe de pilotage (GP) de la Plateforme. Les membres élus du Groupe de pilotage ont un mandat de trois ans renouvelable, et des élections sont prévues cette année. Au moment de la réunion, trois candidatures de membres avaient été reçues. La Commission régionale pour l'Europe confirmera la nouvelle composition du Groupe de pilotage lors de sa prochaine réunion.

Programme de travail prévu au Budget 2025 - Prévisions de recettes et Barème des Contributions

13. M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration de l'OMSA, a expliqué les motifs qui sous-tendent la proposition d'augmenter les taux des contributions statutaires de 6,9 % pour l'année 2025.
14. Il a rappelé à la Commission régionale que 1) des discussions relatives à la viabilité financière du Budget général de l'OMSA ont débuté lors de la réunion du Conseil en septembre 2021, tenant compte principalement de l'impact de la numérisation et de l'augmentation du nombre et des types d'activités menées par l'OMSA afin de répondre aux besoins de ses Membres ; 2) une réunion extraordinaire du Conseil, tenue en décembre 2021, a validé la proposition présentée et finalement acceptée par l'Assemblée en 2022, visant à augmenter les contributions statutaires de 30 % au cours de la période 2023-2025, avec l'adoption d'une augmentation de 15 % en 2023 et la prévision d'une augmentation de 7,5 % en 2024 et 2025 ; 3) une note explicative a été partagée avec les Délégués expliquant la raison de l'augmentation proposée en 2022 ; 4) le taux d'inflation élevé et la dégradation de la situation économique ont donné lieu à une demande et à un vote lors de la Session générale de 2023 pour une augmentation de 15 % pour l'année 2024 au lieu des 7,5 % initialement prévus.
15. Le Directeur de l'Administration a ensuite détaillé les facteurs clés pris en compte pour adopter l'évolution des contributions statutaires, à savoir : 1) une gestion et des performances financières solides en 2023, permettant à l'OMSA d'absorber la hausse des coûts ; 2) la confirmation de la baisse du taux d'inflation pour 2024 et 2025, générant un impact favorable de manière temporaire ; 3) le nouveau Règlement financier et l'outil de suivi des engagements s'accompagnant d'une meilleure planification budgétaire et d'une meilleure surveillance financière ; 4) un programme de travail pour l'année 2025, plus transparent et, espérons-le, plus efficace, étayé par 60 indicateurs quantitatifs ; 5) toute demande d'augmentation des contributions devrait également tenir compte de l'« analyse et l'évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA » – voir [91GS/Adm-13](#).
16. M. Pairault a terminé sa présentation en informant que, sur la base des facteurs présentés ci-dessus, le barème des contributions pour 2025 a été révisé pour inclure une augmentation de +6,9 % - appliquant uniquement l'indice total des prix à la consommation (IPC) de l'Organisation

de coopération et de développement économiques (OCDE) de la période 2023, conformément à la Résolution 15 de la Session générale de 2018.

Session à huit-clos réservée aux Délégués

Élections des Commissions spécialisées

17. Le Docteur François Caya a fait cette présentation au nom de la Docteur Monserrat Arroyo, Directrice générale adjointe de l'OMSA.
18. Le Docteur Caya a présenté l'ensemble du processus pour l'élection des Commissions spécialisées de l'OMSA, en détaillant le processus de sélection depuis la première étape, y compris l'appel à candidatures, leur évaluation, l'élaboration d'une liste approuvée par le Conseil et le processus final des élections qui se tiendront le mardi 28 mai dans le cadre de la première séance administrative de la Session générale.
19. Il a souligné l'appel ouvert et l'évaluation concomitante des Nouveaux candidats à l'élection des Commissions spécialisées mais également celle de la performance des membres des Commissions spécialisées actuelles, au moyen d'un processus standardisé basé sur le Cadre de la gestion des performances.
20. Dr Caya a conclu son intervention en rappelant aux Délégués leur rôle à chaque étape du processus d'élection.

Élections : modalités de vote et quorum

21. M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des Affaires juridiques, a brièvement présenté les modalités de vote et a rappelé le quorum et les majorités requis pour les élections.
22. Concernant l'élection du Directeur général, à la demande de la France, il a été convenu d'étudier la possibilité d'interdire les téléphones dans l'enceinte. La décision finale sera confirmée ultérieurement.

Élections : informations sur les candidatures pour le Conseil

23. Le Docteur Maris Balodis a présidé la discussion concernant la proposition des candidatures à présenter à l'Assemblée mondiale pour les élections qui se tiendront le mardi 28 mai.
24. Les candidat/es suivant/es ont fait part de leur intérêt à entrer au Conseil (par ordre alphabétique) :
 - Dre Susana Pombo (Déléguée du Portugal) (en tant que Présidente du Conseil)
 - Dr Konstantin Savenkov (Délégué de la Russie) (en tant que Membre)
 - Dre Christine Middlemiss (Déléguée du Royaume-Uni) (en tant que Membre)

Élections : sélection de candidatures pour le Bureau

25. Le Docteur Maris Balodis a présidé la discussion concernant la sélection de candidatures pour le Bureau. Le Docteur Plavsic a expliqué le processus d'élection.
26. Les Délégués de la Région ont convenu des noms proposés ci-après :

Président : Dr Maris Balodis (Délégué de la Lettonie)

Vice-Président : Dr Ulrich Herzog (Délégué de l'Autriche)

Vice-Président : Dr Vasili Basiladze (Délégué de la Géorgie),

Secrétaire général : Dr Nikolche Babovski (Délégué de la Macédoine du Nord)

Élections : sélection de candidatures pour les Commissions spécialisées

27. Le Docteur Maris Balodis a présidé la discussion concernant la sélection de candidatures à présenter à l'Assemblée mondiale pour les élections des Commissions spécialisées le mardi 28 mai.
28. Les Délégués de la Région ont convenu des noms proposés ci-après :
- Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques***
- Dre Fiona Geoghegan, Irlande
- Dre Saraya Tavompanich, Norvège
- Commission des normes biologiques***
- Dre Ann Cullinane, Irlande
- Dr Donald King, R-U
- Commission scientifique pour les maladies animales***
- Dre Sylvia Bellini, Italie
- Dr Jan Arend Stegeman, Pays-Bas
- Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres***
- Dr Etienne Bonbon, France
- Dr Romero Gonzalez, Espagne
29. Madame Nathaly Monsalve, responsable de la coordination des activités régionales de l'OMSA, au Service des actions régionales (SAR), a communiqué des informations sur les expositions régionales prévues pendant la Session générale, et destinées à présenter quelques-unes des activités clés menées par l'OMSA au niveau régional.

Clôture

30. Le Docteur Balodis a lu l'ordre du jour prévisionnel pour la session de la Commission régionale du 27 mai.
31. La réunion s'est officiellement achevée à 13h05 CEST.

Session 2 (présentiel)

Session à huit-clos réservée aux Délégués

32. La Commission régionale pour l'Europe s'est réunie en présentiel le 27 mai à 8h30 CEST à la *Maison de la Chimie*. La réunion a rassemblé 46 Membres de la Commission et un observateur :

Membres de la Commission : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldavie, Montenegro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque (Rép. ~), Türkiye, Turkménistan et Ukraine.

Observateur : Commission européenne.

33. La réunion était présidée par le Docteur Maris Balodis, Président de la Commission régionale pour l'Europe, assisté du Docteur Budimir Plavsic, Représentant régional pour l'Europe.

Adoption de l'ordre du jour

34. L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidatures et les sujets techniques)

35. Le Président de la Commission régionale a résumé les principaux points discutés lors de la réunion virtuelle qui s'est tenue le 16 mai 2024 à 10h00 CEST, permettant ainsi à la Commission régionale de confirmer les principaux points convenus, à savoir les sujets stratégiques proposés pour être abordés par l'OMSA par divers moyens et les candidatures proposées par la Région à présenter à l'Assemblée mondiale pour l'élection du Conseil, du Bureau de la Commission régionale et les Commissions spécialisées.

Rapport d'activités 2022-2024 du Bureau de la Commission régionale pour l'Europe

36. Le Docteur Balodis a présenté le Rapport 2022-2024 du Bureau de la Commission régionale, rappelant les défis posés par des maladies telles que la peste porcine africaine, l'influenza aviaire de haute pathogénicité, la rage et la brucellose, l'importance de l'approche « Une seule santé » et l'appui continu au renforcement des Services vétérinaires.
37. Il a également rappelé les thèmes abordés lors de la Conférence régionale qui s'est tenue à Catane, en particulier les activités liées au bien-être animal qui bénéficient du rôle dynamique joué par le Bureau.
38. Il a conclu en mentionnant les activités du Bureau et du Groupe restreint régional en prévision de la Session générale, des élections, de la révision des Textes fondamentaux et de l'organisation de la prochaine Conférence régionale qui se tiendra à Samarcande en septembre-octobre 2024.

Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 31e Conférence de la Commission régionale – 2^e partie

39. Le Docteur Balodis a présenté la sélection des sujets pour le Thème technique II, qui a été soumis au vote sur *WOOCLAP*. Les sujets retenus étaient les suivants :

1. Progrès des Services vétérinaires grâce à la numérisation (gestion des données, systèmes d'information vétérinaires, Big Data, ML, IA)
2. Aspects économiques de la Biosécurité dans la production animale

40. Les Délégués ont adopté le premier Thème technique « *Progrès des Services vétérinaires grâce à la numérisation (gestion des données, systèmes d'information vétérinaires, Big Data, ML, IA)* » par 26 voix pour. 46 des 53 Délégués de la région étaient présents dans la salle.

Adoption du 4e Plan d'action de la Plateforme sur le bien-être animal pour l'Europe

41. La Docteure Estelle Hamelin a présenté le 4e Plan d'action de la Plateforme sur le bien-être animal pour l'Europe. Le 4e Plan d'action de la Plateforme sur le bien-être animal pour l'Europe a été proposé pour adoption à la Commission régionale pour l'Europe et a été adopté par 42 voix pour. 46 des 53 Délégués de la région étaient présents dans la salle.

Election des Membres du nouveau Groupe de pilotage

42. Le Docteur Herzog a guidé les participants tout au long du processus d'élection avec l'aide du Secrétariat, en utilisant l'application en ligne *WOOCLAP*. 5 Membres de la Commission régionale de l'OMSA pour l'Europe ont posé leur candidature pour être l'un des 5 membres élus du nouveau Comité de pilotage de la Plateforme sur le bien-être animal pour l'Europe : Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Irlande, Israël et Portugal.

43. Les Membres élus l'ont été de manière collective par 43 voix pour.

Elections : sélection de candidatures pour les Commissions spécialisées

44. Le Docteur Maris Balodis a présidé la confirmation des postes des candidatures sélectionnées à présenter à l'Assemblée mondiale pour les élections des Commissions spécialisées le mardi 28 mai.

45. Les Délégués de la Région ont convenu à l'unanimité des noms proposés ci-après :

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Dre Fiona Geoghegan (Irlande) comme Vice-présidente

Dre Saraya Tavompanich (Norvège) comme Membre

Commission des normes biologiques

Dre Ann Cullinane (Irlande) comme Vice-présidente

Dr Donald King (Royaume-Uni) comme Membre

Commission scientifique pour les maladies animales

Dre Sylvia Bellini (Italie) comme Vice-présidente

Dr Jan Arend Stegeman (Pays-Bas) comme Membre

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Dr Etienne Bonbon (France) comme Président

Dr Romero Gonzalez (Espagne) comme Membre

Rapport d'activités dans le cadre du mécanisme GF-TADs en Europe, Plan d'action 2023-2027, Mécanisme de coordination régionale

46. Le Docteur Bernard Van Goethem, Directeur, DG Santé et sécurité alimentaire, Commission européenne, a présenté le rapport des activités GF-TADs pour 2023-2024. Il s'est attardé sur les points suivants :
- poursuite des activités des groupes sur les maladies, Groupe permanent d'experts sur la peste porcine africaine, sur l'influenza aviaire hautement pathogène, sur la dermatose nodulaire contagieuse, sur la rage ; mécanismes pour la fièvre aphteuse et la PPR.
 - veiller notamment à maintenir la coordination, à s'engager avec toutes les parties prenantes, à essayer de mesurer les progrès accomplis (dans la mesure du possible), à renforcer l'efficacité et l'impact, et à mettre en œuvre le plan d'action régional afin de répondre au mieux aux besoins des Membres.

Questions diverses

47. Le Délégué de la Türkiye a demandé si la question de la propagation de l'influenza aviaire de haute pathogénicité chez les bovins pouvait être davantage discutée au niveau régional. La Commission européenne a rappelé qu'une réunion parallèle consacrée à l'influenza aviaire de haute pathogénicité se tiendra le mardi 28 mai à 17 h 15.

Clôture

48. La réunion s'est officiellement achevée à 9h30 CEST.

RÉUNIONS DE LA COMMISSION RÉGIONALE POUR L'EUROPE

Session 1 (virtuel)

16 mai 2024
(10:00 – 13:00, heure de Paris, virtuel)

Ordre du jour prévisionnel

09:45 – 10:00	Inscription et connexion Zoom
10:00 – 10:05	Accueil, adoption de l'ordre du jour (Dr Maris Balodis, Président de la Commission régionale pour l'Europe et Délégué de la Lettonie)
10:05 – 10:35	Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA (Dr François Caya, Chef de cabinet, OMSA et M. Eelco Szabo, consultant externe)
10:35 – 10:50	Préparation de la 31e Conférence de la Commission régionale qui se tiendra à Samarcande, Ouzbékistan, du 30 septembre au 4 octobre 2024 (Dr Abrar Akbarov, Délégué de l'Ouzbékistan)
10:50 – 11:05	Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 31e Conférence de la Commission régionale – 1ère partie (Dr Maris Balodis)
11:05 – 11:15	Proposition de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial devant être traités par l'OMSA via divers supports (Revue scientifique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique) (Dr Ulrich Herzog, Premier Vice-Président de la Commission Régionale pour l'Europe et Délégué de l'Autriche)
11:15 – 11:35	Groupe de pilotage de la Plate-forme sur le bien-être animal : présentation du quatrième plan d'action et sur le processus des élections des membres du nouveau Groupe de pilotage (Dre Estelle Hamelin, Représentante sous-régionale de l'OMSA à Bruxelles)
11:35 – 11:50	Programme de travail prévu au Budget, Prévisions de recettes et Barème des Contributions correspondant pour 2025 (M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration, OMSA)
11:50 – 12:00	Pause

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLÉGUÉS

12:00 – 12:15	Élections des Commissions spécialisées (Dr François Caya, Chef de cabinet, OMSA)
12:15 – 12:30	Élections : modalités de vote et quorum (Dr François Caya et M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des affaires juridiques, OMSA)
12:30 – 12:35	Élections : informations sur les candidats au Conseil (Dr Maris Balodis)
12:35 – 12:45	Élections : sélection des candidats au Bureau (Dr Maris Balodis)
12:45 – 12:55	Élections : sélection des candidats aux Commissions spécialisées (Dr Maris Balodis)
12.55	Clôture

Session 2 (présentiel)

Lundi 27 mai 2024
(Maison de la Chimie, Paris)

Ordre du jour prévisionnel

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLEGUÉS

8:30 – 8:35	Adoption de l'ordre du jour (Dr Maris Balodis, Président de la Commission régionale pour l'Europe et Délégué de la Lettonie)
8:35 – 8:55	Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidats et les sujets techniques) (Dr Maris Balodis)
8:55 – 9:10	Rapport du Bureau de la Commission régionale pour l'Europe sur les activités 2022-2024 (Dr Maris Balodis)
9:10 – 9:20	Sélection du Thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 31 ^{ème} Conférence de la Commission régionale – 2 ^e partie (Dr Maris Balodis)
9:20 – 9:30	Adoption du 4 ^e Plan d'action de la Plate-forme sur le bien-être animal pour l'Europe (Dre Estelle Hamelin, Représentante sous-régionale de l'OMSA à Bruxelles)
9:30 – 9:40	Election des Membres du nouveau Groupe de pilotage de la Plate-forme sur le Bien-être animal (Dr Ulrich Herzog, Président de la Plate-forme sur le bien être animal pour l'Europe).
9:40 – 9:55	Rapport d'activités dans le cadre du mécanisme GF-TADs en Europe, Plan d'action 2023-2027, Mécanisme de coordination régionale (Dr Bernard Van Goethem, Directeur, DG Santé et Sécurité alimentaire, Commission européenne)
9:55	Clôture

91GS/Admin-03/Fr
Original : anglais
Mai 2024

**Rapport de la réunion de la Commission régionale
pour le Moyen-Orient**

[Document de travail administratif]



Session 1 (virtuel)

1. La Commission régionale pour le Moyen-Orient s'est réunie en visioconférence le 15 mai 2024 à 09h00 CEST. La réunion a rassemblé 48 participants, dont des Délégués de 15 Membres de la Commission, 3 observateurs, ainsi que des représentants de 4 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Arabie saoudite, Bahreïn, Chypre, Égypte, Émirats arabes unis, Iran, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Türkiye et Yémen.

Organisations internationales/régionales : Organisation arabe pour le développement agricole (AOAD), Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EuFMD), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Coalition internationale pour le bien-être animal (ICFAW)

Observateurs : Autorité d'Abou Dhabi pour l'agriculture et la sécurité sanitaire des aliments (ADAFSA), Centre collaborateur sur les maladies émergentes des animaux aquatiques (CEFAS), Institut vétérinaire norvégien (NVI)

2. La réunion était présidée par le Docteur Sanad Alharbi, Président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient et Délégué de l'Arabie saoudite.

Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA

4. Le Docteur François Caya, Chef de cabinet de l'OMSA, a présenté M. Eelco Szabo, consultant en droit et en gouvernance, appartenant au consortium mandaté par l'OMSA pour mener à bien ce qui est communément appelé la revue externe des Textes fondamentaux.
5. M. Szabo s'est appuyé sur son expérience approfondie des cadres juridiques et de gouvernance au sein de diverses organisations internationales pour présenter l'analyse et la revue approfondies des structures et processus de gouvernance de l'Organisation, figurant dans le document de travail de la Session générale [91GS/Adm-13](#) « Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA ». Cet examen externe a été mené sur une période de neuf mois et a permis de passer méticuleusement en revue le traité fondateur, les Textes fondamentaux et de nombreuses résolutions. Des entretiens et des ateliers ont également été conduits avec les membres des organes de gouvernance de l'OMSA et du personnel concerné, y compris le Conseil. Cette approche globale a permis de comprendre les cadres opérationnels passés et actuels et d'identifier les domaines susceptibles d'être améliorés sur le plan de la gouvernance institutionnelle, technique et financière.
6. M. Szabo a ensuite fourni une synthèse des différents domaines prioritaires détaillés dans le rapport et a donné plusieurs exemples pertinents et concrets. Chaque domaine a fait l'objet d'une analyse afin de recommander des améliorations susceptibles de renforcer l'efficacité et l'efficacé des structures de gouvernance de l'OMSA. Ainsi, dans un souci de clarté et d'élimination des redondances, les rôles et responsabilités des organes de gouvernance de l'OMSA pourraient être révisés dans le cadre de la gouvernance institutionnelle en question, tandis que la gouvernance technique pourrait être axée sur la formalisation des procédures d'établissement des normes afin d'en garantir la transparence et la responsabilisation.

7. Sa présentation a par ailleurs mis en avant les prochaines étapes du processus de revue de la gouvernance : lors de la Session générale, l'Assemblée aura l'opportunité d'explorer la pérennité de la gouvernance actuelle de l'OMSA à travers les scénarios futurs qui seront explorés au cours du Forum « L'OMSA est-elle prête pour l'avenir ? ». M. Szabo a enfin souligné l'importance d'aligner les structures de gouvernance de l'OMSA sur ses besoins actuels et futurs, suggérant que des révisions des Textes fondamentaux et d'autres documents de gouvernance pourraient être nécessaires pour répondre, de manière dynamique, aux défis de la gouvernance de la santé animale dans le monde. Comme le suggère le projet de résolution n° 12 « Révision des Textes fondamentaux de l'OMSA », un effort collectif serait attendu de la part de tous les Membres pour amorcer des discussions fructueuses et prendre des décisions éclairées sur les changements proposés, dans l'optique d'obtenir un cadre de gouvernance solide, transparent et permettant à l'Organisation d'atteindre ses objectifs en toute efficacité.
8. En tant que Membre du Conseil, Bahreïn a vivement encouragé tous les Membres de la Région à lire le document de travail portant sur le projet de Résolution n°12 et à en approuver l'approche suggérée.

Résultats de la 17e Conférence de la Commission régionale, qui s'est tenue en septembre 2023, à Riyad, Arabie saoudite

9. Le Docteur Sanad Alharbi, Délégué de l'Arabie saoudite, a présenté les principaux résultats de la 17e Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient, qui a réuni 57 participants, dont des Délégués de l'OMSA et des représentants de 10 Membres de la Région et des hauts responsables de 8 organisations et institutions régionales, internationales et nationales.
10. Dr Alharbi a évoqué, entre autres, quatre points clés soulignés au cours de la Conférence : 1) le rôle essentiel d'une collaboration réussie entre les secteurs pour relever les défis actuels et assurer une mise en œuvre efficace des Plans nationaux d'action « Une seule santé » 2) la nécessité que les gouvernements déploient tous les efforts, y compris le développement d'une stratégie régionale afin de créer un environnement propice à la coopération, à la collaboration et à la solidarité entre les Membres de la Région, 3) le besoin essentiel de renforcer les mécanismes financiers nationaux existants et de rechercher activement des modalités financières alternatives. Au cours de la Conférences, les Membres et les partenaires ont été incités à prendre des mesures pour étudier les opportunités d'investissement régional, et 4) la nécessité de proposer des investissements par l'intermédiaire du Fonds mondial pour soutenir les activités dans la région du Moyen-Orient qui assureront l'intensification des activités de l'OMSA dans la Région, contribuant ainsi à la positionner en tant qu'acteurs de premier plan dans le domaine de la santé animale et de la biosécurité.
11. Enfin, il a passé en revue les recommandations relatives à deux Thèmes techniques de la conférence qui ont été adoptées par la Commission régionale : (TT 1 : Une seule santé : coordination, communication et coopération entre les Services vétérinaires, de santé publique et de protection de l'environnement et TT 2 : Garantir la force, la performance et la viabilité financière des Services vétérinaires dans la Région). Les deux recommandations seront présentées à l'Assemblée mondiale pour approbation.

Confirmation des dates et du lieu de la 18e Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient qui se tiendra en novembre 2025

12. Le Docteur Christodoulos Pipis, Délégué de Chypre, a réitéré l'offre de son pays d'accueillir la 18e Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient en novembre 2025. Les dates exactes seront définies ultérieurement en concertation avec la Direction générale de l'OMSA.

Sélection du Thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 18e Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient

13. La Commission régionale a choisi le sujet suivant comme thème technique I (avec questionnaire) pour inscription à l'ordre du jour de la 18e Conférence de la Commission régionale.

« Améliorer le renforcement des capacités sur la mise en œuvre des impacts socio-économiques des maladies animales transfrontalières (en mettant l'accent sur la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants) »

Sélection de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial devant être traités par l'OMSA via divers supports (Revue scientifique et technique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique)

14. La Commission régionale a choisi comme ci-dessous les trois sujets stratégiques d'intérêt mondial devant être traités par l'OMSA via divers supports :

1. « Collaboration à l'échelle mondiale pour la surveillance basée sur le risque, l'alerte précoce des maladies animales et les déplacements d'animaux sans risque »
2. « Mise en avant du rôle des Services vétérinaires dans la prévention des maladies zoonotiques au niveau de l'interface entre l'humain, l'animal et l'environnement et dans la détection précoce, la prévention et le contrôle des maladies virales à haut potentiel pandémique »
3. « Réponse à la préoccupation croissante concernant la RAM et ses impacts sur la santé animale et humaine en parallèle de la recherche de stratégies pour limiter l'impact environnemental des antibiotiques vétérinaires »

Candidature de l'Égypte pour un Centre collaborateur de l'OMSA sur la Gestion de la santé des poissons au Moyen-Orient hébergé par le Laboratoire central pour la recherche aquacole (CLAR) en Égypte

15. Le Docteur Ihab Saber, Délégué de l'Égypte a soumis une demande à la Commission régionale afin qu'elle étudie la candidature du Laboratoire central pour la recherche aquacole (CLAR), basé en Égypte, comme centre collaborateur de l'OMSA pour la Gestion de la santé des poissons au Moyen-Orient.
16. Il a fait une courte présentation du Laboratoire et a indiqué que toutes les informations avaient déjà été transmises aux Délégués.
17. La proposition a été acceptée à l'unanimité par la Commission régionale.

Programme de travail prévu au Budget 2025 - Prévisions de recettes et Barème des Contributions

18. M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration de l'OMSA, a expliqué les motifs qui sous-tendent la proposition d'augmenter les taux des contributions statutaires de 6,9 % pour l'année 2025.
19. M Pairault a rappelé à la Commission régionale que 1) des discussions relatives à la viabilité financière du Budget général de l'OMSA ont débuté lors de la réunion du Conseil en septembre 2021, tenant compte principalement de l'impact de la numérisation et de l'augmentation du nombre et des types d'activités menées par l'OMSA afin de répondre aux besoins de ses Membres ; 2) une réunion extraordinaire du Conseil, tenue en décembre 2021, a validé la proposition présentée et finalement acceptée par l'Assemblée en 2022, visant à augmenter les contributions statutaires de 30 % au cours de la période 2023-2025, avec l'adoption d'une augmentation de 15 % en 2023 et la prévision d'une augmentation de 7,5 % en 2024 et 2025 ; 3) une note explicative a été partagée avec les Délégués expliquant la raison de l'augmentation

proposée en 2022 ; 4) le taux d'inflation élevé et la dégradation de la situation économique ont donné lieu à une demande et à un vote lors de la Session générale de 2023 pour une augmentation de 15 % pour l'année 2024 au lieu des 7,5 % initialement prévus.

20. Le Directeur de l'Administration a ensuite détaillé les facteurs clés pris en compte pour adopter l'évolution des contributions statutaires, à savoir : 1) une gestion et des performances financières solides en 2023, permettant à l'OMSA d'absorber la hausse des coûts ; 2) la confirmation de la baisse du taux d'inflation pour 2024 et 2025, générant un impact favorable de manière temporaire ; 3) le nouveau Règlement financier et l'outil de suivi des engagements s'accompagnant d'une meilleure planification budgétaire et d'une meilleure surveillance financière ; 4) un programme de travail pour l'année 2025, plus transparent et, espérons-le, plus efficace, étayé par 60 indicateurs quantitatifs ; 5) toute demande d'augmentation des contributions devrait également tenir compte de l'« analyse et l'évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA » – voir [91GS/Adm-13](#).
21. M. Pairault a terminé sa présentation en informant que, sur la base des facteurs présentés ci-dessus, le barème des contributions pour 2025 a été révisé pour inclure une augmentation de +6,9 % - appliquant uniquement l'indice total des prix à la consommation (IPC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de la période 2023, conformément à la Résolution 15 de la Session générale de 2018.

Le kiosque des Régions de l'OMSA

22. Madame Nathaly Monsalve, Responsable de la coordination des actions régionales de l'OMSA, du Service des actions régionales (SAR), a communiqué des informations sur les expositions régionales prévues lors de la Session générale et destinées à présenter les principales activités menées par l'OMSA au niveau régional. Elle a invité les Délégués à venir visiter le kiosque et à échanger avec les collègues des Régions.

Séance à huis clos réservée aux Délégués

Élections des Commissions spécialisées

23. La Docteure Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe de l'OMSA pour les normes internationales et la science, a présenté l'ensemble du processus pour l'élection des Commissions spécialisées de l'OMSA, en détaillant le processus de sélection depuis la première étape, y compris l'appel à candidatures, leur évaluation, l'élaboration d'une liste approuvée par le Conseil et le processus final des élections qui se tiendront le mardi 28 mai dans le cadre de la première séance administrative de la Session générale.
24. Elle a souligné l'appel ouvert et l'évaluation concomitante des Nouveaux candidats à l'élection des Commissions spécialisées mais également celle de la performance des membres des Commissions spécialisées actuelles, au moyen d'un processus standardisé basé sur le Cadre de la gestion des performances.
25. Dr Arroyo a conclu son intervention en rappelant aux Délégués leur rôle à chaque étape du processus d'élection

Élections : modalités de vote et quorum

26. M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des Affaires juridiques, a brièvement présenté les modalités de vote et a rappelé le quorum et les majorités requis pour les élections.

Proposition de candidatures pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées

27. La Docteure Ibtihal Khreesha, Déléguée de la Jordanie, a présidé la discussion concernant la proposition des candidatures à présenter à l'Assemblée mondiale pour les élections qui se tiendront le mardi 28 mai.

28. Les Délégués de la Région se sont accordés sur les noms suivants :

Conseil :

Docteure Fajer Al Salloom, Déléguée du Bahreïn (en tant que Vice-présidente)

Bureau de la Commission régionale :

Président : Docteur Sanad Alharbi (Délégué d'Arabie saoudite)

Vice-président : Docteur Christodoulos Pipis (Délégué de Chypre)

Vice-présidente : Docteure Samah Al Sharif (Déléguée d'Oman)

Secrétaire Général : Docteur Elias Ibrahim (Délégué du Liban)

Commissions spécialisées :

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la Région n'ont proposé aucune candidature.

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la Région n'ont proposé aucune candidature.

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la Région n'ont proposé aucune candidature.

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la Région n'ont proposé aucune candidature.

Clôture

29. La réunion s'est officiellement achevée à 12h00 CEST.

Session 2 (présentiel)

Séance à huis clos réservée aux Délégués

30. La Commission régionale pour le Moyen-Orient s'est réunie en présentiel le 27 mai 2024, à 08h30 CEST à la Maison de la Chimie à Paris. Cette réunion a rassemblé 11 Membres de la Commission :

Membres de la Commission : Arabie saoudite, Bahreïn, Chypre, Émirats arabes unis, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar et Türkiye.

31. La réunion était présidée par le Docteur Sanad Alharbi, Président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient et Délégué de l'Arabie saoudite.

Adoption de l'ordre du jour

32. L'ordre du jour figurant en [annexe](#) a été adopté à l'unanimité.

Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidats et les sujets techniques)

33. Le Président de la Commission régionale a résumé les principaux points abordés lors de la réunion virtuelle qui s'est tenue le 15 mai 2024 à 9h00 CEST, permettant ainsi à la Commission régionale de confirmer les principaux points convenus, à savoir le thème technique proposé pour la prochaine Conférence régionale, les sujets stratégiques proposés pour être abordés par l'OMSA par divers moyens, les candidatures proposées par la Région à présenter à l'Assemblée mondiale pour l'élection du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées.

En route vers l'AGNU '24, Réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens (RAM)

34. Le Docteur Holy Teneg Akwar, chef adjoint du service Antibiorésistance et Produits vétérinaires de l'OMSA, a tout d'abord rappelé que la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) sur la résistance aux antimicrobiens (RAM), qui s'est tenue en 2016, a appelé, dans sa Déclaration politique, à ce que des actions en réponse à la résistance aux antimicrobiens soient prises de manière urgente. Depuis lors, des progrès ont été accomplis, mais ils restent insuffisants pour faire face aux menaces sanitaires et socio-économiques que représente la RAM à l'échelle mondiale.
35. Il a souligné que la Réunion de haut niveau de l'AGNU de 2024 sur la RAM offrait aux dirigeants du monde l'opportunité de s'accorder sur une vision inspirante, des engagements et des actions pour sauver des vies, de protéger les pays des impacts croissants de la RAM sur la santé humaine, le système agroalimentaire, les animaux, les plantes et l'environnement, de préserver les économies, de réduire les inégalités, y compris l'inégalité de genre, et de veiller à ce que des antimicrobiens efficaces soient disponibles et abordables en cas de besoin, pour les générations actuelles et futures.
36. Le Docteur Teneg Akwar a indiqué que les organisations de l'Alliance quadripartite (FAO, OMS, OMSA et PNUE) appellent à une accélération de la lutte contre la RAM, qui sera examinée par les États Membres lors de la Réunion de haut niveau de l'AGNU sur la RAM en septembre 2024. Le Secrétariat quadripartite pour la RAM a élaboré un document d'orientation pour présenter les domaines clés de la RAM au cours de cette Réunion de haut niveau.
37. Il a ensuite indiqué que l'OMSA a également défini ses priorités en matière de plaidoyer, en phase avec celles du Secrétariat quadripartite, à savoir 1) mise en œuvre d'une coordination

efficace entre les secteurs, 2) systèmes de surveillance de ressource, 3) priorité donnée à la prévention et 4) mise en place de financement adéquat.

38. Enfin, le Docteur Teneg Akwar a invité la Commission régionale pour le Moyen-Orient à contribuer à la promotion de ces priorités clés auprès de ses Membres, des représentants permanents à New York, des ministères de la Santé et des Finances, ainsi qu'auprès d'autres organismes régionaux et au cours d'événements.

***Soutien de l'OMSA – Vers l'objectif « zéro d'ici 2030 » :
Lutte contre la rage transmise par les chiens au Moyen-Orient***

39. Le Docteur Gregorio Torres, Chef du Service scientifique de l'OMSA, a transmis à la Commission régionale des détails relatifs au soutien de l'OMSA en matière de lutte contre la rage et de son éradication, en soulignant que l'élimination de la rage sert de modèle pour la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé ».
40. Il a indiqué que plusieurs pays du Moyen-Orient ont le potentiel de devenir des exemples à suivre pour l'efficacité de leur combat contre les décès humains causés par la rage transmise par les chiens et a donc exhorté les Membres à identifier des points de contact nationaux dédiés à la rage et, en collaboration avec les autorités de santé publique, à élaborer et à mettre en œuvre leurs programmes stratégiques nationaux pour mettre fin aux décès humains causés par la rage transmise par les chiens d'ici à 2030.
41. Il a rappelé aux Délégués que les outils existants et l'expertise du forum Unis contre la rage (*United Against Rabies*) et de l'OMSA sont disponibles pour soutenir les efforts nationaux d'élimination de la rage. Ces ressources couvrent notamment l'accès à des vaccins antirabiques de haute qualité par le biais de la Banque de vaccins de l'OMSA, l'augmentation de leur capacité de diagnostic grâce au réseau de Laboratoires de référence de l'OMSA, l'accès à du matériel d'éducation et de sensibilisation. Les Membres devraient également tenir compte des normes internationales de l'OMSA pour mettre en œuvre leurs stratégies de gestion des populations de chiens, y compris la responsabilisation accrue des propriétaires de chiens.
42. Le Dr Torres a également mentionné que l'intégration de partenariats public-privé dans les stratégies de lutte contre la rage reste cruciale afin de mobiliser des ressources adéquates et d'assurer que les interventions sont efficaces et durables.
43. Il a incité les Membres à demander la validation par l'OMSA du programme officiel de contrôle de la rage afin d'optimiser les efforts de lutte de leur pays et afin de se déclarer, à termes, indemne de la rage transmise par les chiens.
44. Le Docteur Al Majali de Jordanie et le Docteur Noroozi Mojtaba, Délégué de l'Iran, ont demandé des précisions sur l'efficacité de la vaccination des chiens errants.

***Données et informations de la performance des Services vétérinaires pour
l'élaboration d'argumentaires d'investissement et la prise de décisions stratégiques***

45. Mme Jennifer Lasley, coordinatrice principale des programmes du service du Renforcement des capacités, a informé la Commission régionale que l'OMSA a développé le Système d'information PVS dans l'optique d'augmenter l'impact du Processus PVS à travers sa numérisation. Les techniques innovantes de visualisation et d'analyse des données ont permis à l'OMSA d'accéder à des données textuelles précieuses. Cela permet aux gouvernements, aux investisseurs et aux partenaires de connaître, d'utiliser et de mettre en œuvre les recommandations plus facilement, plus efficacement et plus stratégiquement.
46. Elle a enfin expliqué que les principales fonctionnalités du Système d'information PVS permettent aux utilisateurs :

- de visualiser les données et les tendances de performance sur la base de données passées grâce à des tableaux de bord alimentés par des données extraites des rapports PVS, ce qui représente une première,
- d'étudier les recommandations, les forces, les faiblesses et les résultats pour chaque compétence critique,
- d'explorer les compétences critiques et les niveaux d'avancement,
- de prévisualiser les rapports d'évaluation à l'aide de menus dépliés et repliés,
- de visualiser tous les rapports PVS antérieurs au format .pdf,
- de consulter la participation passée au Processus PVS.

Questions diverses

47. Le Délégué de l'Iran a officiellement exprimé son opposition au nom adopté pour la Représentation sous-régionale pour le Golfe Arabique, et sur le fait que le golfe Persique n'a pas été pris en compte. Il a adressé une lettre au Président de la Commission régionale à ce sujet.
48. Les Docteurs Fajer Al Salloom et Alhosani ont indiqué que le nom de la représentation sous-régionale a été approuvé par l'Assemblée mondiale des Délégués par le biais de la Résolution n° 29 « Changement de nom de certaines Représentations sous-régionales et d'une Commission régionale » adoptée lors de la 90e Session générale et disponible dans le rapport de ladite Session générale.

Clôture

49. La réunion s'est officiellement achevée à 10h30 CEST

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE POUR LE MOYEN-ORIENT**

Session 1 (virtuel)

**15 mai 2024
(9:00 - 12:00, heure de Paris)**

Ordre du jour prévisionnel

8:45 – 9:05	Inscription et connexion Zoom
9:05 – 9:10	Adoption de l'ordre du jour (Dr Sanad Alharbi, Président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient et Délégué de l'Arabie saoudite)
9:10 – 9:40	Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'OMSA (siège de l'OMSA) (Dr François Caya, Chef de cabinet, OMSA et M. Eelco Szabo, consultant externe)
9:40 – 9:55	Résultats de la 17e Conférence de la Commission régionale, qui s'est tenue en septembre 2023, à Riyadh, Arabie saoudite (Dr Sanad Alharbi)
9:55 – 10:00	Confirmation des dates et du lieu de la 18e Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient qui se tiendra en novembre 2025 (Dr Christodoulos Pipis, Délégué de Chypre)
10:00 – 10:15	Sélection du Thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 18e Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient (Dr Samah Al Sharif, Vice-Président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient et Délégué d'Oman)
10:15 – 10:30	Proposition de trois sujets stratégiques d'intérêt mondial devant être traités par l'OMSA via divers supports (Revue scientifique, Newsletter, article scientifique, Thème technique ou lors d'une activité/réunion spécifique) (Dr Fajer Al Salloom, Membre du Conseil et Délégué de Bahrein)
10:30 – 10:50	Candidature de l'Egypte pour un Centre collaborateur de l'OMSA sur la Gestion de la santé des poissons au Moyen-Orient hébergé par le Laboratoire central pour la recherche aquacole (CLAR) en Egypte (Dr Ihab Saber, Délégué de l'Egypte)
10:50 – 11:05	Programme de travail prévu au Budget, Prévisions de recettes et Barème des Contributions correspondant pour 2025 (M. Xavier Pairault, Directeur de l'Administration, OMSA)

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLEGUÉS

11:05 – 11:20	Élections des Commissions spécialisées (Dre Montserrat Arroyo, Directrice générale adjointe)
11:20 – 11:35	Élections : modalités de vote et quorum (Dr François Caya et M. Rodney De-Souza, Chef de l'Unité des affaires juridiques, OMSA)
11:35 – 11:55	Proposition de candidats pour les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées (Dr Ibtihal Khreasha, Délégué de la Jordanie)
11:55 – 12:00	Clôture

Session 2 (présentiel)

Lundi 27 mai 2024
(Maison de la Chimie, Paris)

Ordre du jour prévisionnel

SESSION A HUIS-CLOS RÉSERVÉE AUX DÉLEGUÉS

08:30 – 08:35	Adoption de l'ordre du jour (Dr Sanad Alharbi, Président de la Commission régionale pour le Moyen-Orient et Délégué de l'Arabie saoudite)
08:35 – 08:55	Confirmation des principaux points convenus lors de la réunion virtuelle (y compris les propositions de candidats et les sujets techniques) (Dr Sanad Alharbi).
08:55 – 09:15	En route vers l'AGNU '24, Réunion de haut niveau sur la RAM (Dr Holy Teneg Akwar, Service Antibiorésistance et Produits vétérinaires)
09:15 – 09:35	Soutien de l'OMSA – Zéro rage d'ici à 2023 : Contrôle de la rage transmise par les chiens au Moyen-Orient (Dr Gregorio Torres, Chef du Service scientifique)
09:35 – 09:55	Données et informations PVS pour l'élaboration d'argumentaires d'investissement et la prise de décisions stratégiques (Service du renforcement des capacités)
09 :55 – 10:15	Point sur les activités de la Représentation régionale et Sous régionale (Dr Mohamed Alhosani, Représentant régional par intérim et Représentant sous-régional)
10:15 – 10:25	Discussion
10:25 – 10:30	Clôture